

BILAN D'ACTIVITÉS 2020

© Polo Garat - Projet Zapat(h)ari, Hasparren, 2019

LE MOT DU DIRECTEUR.....	3
ORGANISATION INTERNE DE L'INSTITUT CULTUREL BASQUE EN 2020.....	4
1. ASSOCIER PATRIMOINE ET CRÉATION.....	6
1.1. Enrichir la recherche et la connaissance sur le patrimoine culturel immatériel.....	6
1.1.1. Collecte et traitement du patrimoine culturel immatériel.....	6
1.1.2. Organisation de manifestations scientifiques.....	7
1.2. Conjuguer recherche et création artistique.....	8
1.2.1. Mise en oeuvre de <i>Zapat(h)ari</i> , projet anthropologique et artistique sur l'industrie de la chaussure de Hasparren.....	8
1.3. Impulser des actions de médiation.....	9
1.3.1. Diffusion et valorisation des recherches et réflexions.....	9
1.3.2. Facilitation de l'accès aux bases de données patrimoniales.....	11
2. TRANSMETTRE ET DIFFUSER LA CULTURE BASQUE.....	15
2.1. Promouvoir des projets au service de la médiation culturelle.....	15
2.1.1. Mise en place d'outils et d'actions de sensibilisation.....	15
2.1.2. Animation de groupes de travail.....	17
2.2. Accompagner la structuration et le développement de la culture basque dans les politiques culturelles.....	17
2.2.1. Intégration de la culture basque dans les politiques culturelles publiques.....	17
2.2.2. Aide à la structuration de champs sectoriels.....	21
2.3. Soutenir et conseiller les associations membres.....	24
2.3.1. Mise en place d'accompagnements adaptés aux besoins.....	24
2.3.2. Soutien aux projets associatifs de proximité.....	26
3. FAIRE RAYONNER LA CULTURE BASQUE.....	39
3.1. Privilégier le travail partenarial et la mise en réseau des compétences.....	39
3.1.1. Consolidation des partenariats avec les structures labellisées du territoire.....	39
3.1.2. Accroissement et poursuite des partenariats en Nouvelle-Aquitaine.....	40
3.2. Favoriser les échanges culturels.....	41
3.2.1. Poursuite de la coopération culturelle transfrontalière.....	41
3.2.2. Développement de relations internationales : diffusion d'une version transatlantique de SOKA....	43
3.3. Valoriser l'actualité culturelle via les outils numériques.....	43
3.3.1. Valorisation de l'actualité culturelle.....	43
LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'INSTITUT CULTUREL BASQUE EN 2020.....	45



Pantxoa ETCHEGOIN

Directeur de l'Institut culturel basque de 1997 à 2021

« Une page se tourne et une nouvelle reste à écrire pour moi.

Merci d'avoir partagé vos nombreuses passions et projets qui ont enrichi mes 24 années de direction à l'Institut culturel basque ainsi que ma vie personnelle.

Merci d'avoir contribué à faire vivre la culture basque, à nourrir sa créativité, dans la confiance, le respect mutuel et les échanges constructifs.

Nos chemins se croiseront encore.

Bonne route à vous.

Bien cordialement ».

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pantxoa'.

ORGANISATION INTERNE DE L'INSTITUT CULTUREL BASQUE EN 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est composée de 165 associations auxquelles il convient d'ajouter les membres de droit et les personnalités qualifiées.

BUREAU

Président	Mr Mikel ERRAMOUPÉ
Vice-Président	Mr Pierre-Paul BERZAITZ
Secrétaire	Mr Juhane DASCON
Trésorier	Mr Peio SOULÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège des institutions

Représentants de l'État

Mr Éric SPITZ, préfet des Pyrénées-Atlantiques
Mr Hervé JONATHAN, sous-préfet de Bayonne
Mr Arnaud LITTARDI, directeur de la DRAC Nouvelle-Aquitaine

Représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine

Mme Charline CLAVEAU, conseillère régionale
Mme Frédérique ESPAGNAC, conseillère régionale
Suppléantes :
Mme Émilie DUTOYA, conseillère régionale
Mme Alice LEICIAGUEÇAHAR, conseillère régionale

Représentants du Département des Pyrénées-Atlantiques

Mr Max BRISSON, conseiller départemental
Mme Bénédicte LUBERRIAGA, conseillère départementale

Représentants de la Communauté d'agglomération Pays Basque

Jusqu'au mois de septembre :

Mr Bernard ARRABIT, vice-président délégué à la politique linguistique (basque & gascon)
Mr Bruno CARRÈRE, conseiller délégué aux partenariats culturels, enseignement artistique

et patrimoine culturel

À partir du mois d'octobre :

Mr Antton CURUTCHARRY, vice-président politique linguistique basque et gasconne - culture et équipements culturels communautaires

Mr Joseba ERREMUNDEGUY, conseiller délégué coopérations transfrontalières, européennes et internationales

Représentant du Gouvernement Basque

Mme Aitziber ATORRASAGASTI, directrice de la culture

Représentant du Gouvernement de Navarre

Mr Mikel ARREGI, directeur de la politique linguistique

Collège des acteurs culturels

Représentants des acteurs culturels basques

Mr Mikel ERRAMOUPÉ, président
Mr Pierre-Paul BERZAITZ, vice-président
Mr Juhane DASCON, secrétaire
Mr Peio SOULÉ, trésorier
Mme Agnès AGUER
Mr Patxi AMULET
Mr Julien CORBINEAU
Mr Jean-Baptiste COYOS
Mme Katixa DOLHARÉ-CALDUMBIDE
Mr Xabi ETCHEVERRY
Mr Filipe LESGOURGUES

Invités

Mr Erramun BACHOC, conseiller linguistique
Mme Bernadette SOULÉ, directrice de l'OPLB

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mr Pierre ARANGOITS

ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Direction et administration

Directeur

Mr Pantxo ETCHEGOIN

*Responsable administratif, comptabilité
et ressources humaines*

Mme Elixabet MORTALENA

Pôle médiation et projets culturels

*Responsable de projets « Spectacle vivant,
cinéma et transfrontalier »*

Mr Frank SUAREZ

Responsable de la médiation culturelle

Mme Maia ETCHANDY (*en congé parental*)

d'éducation), remplacée par Mme Maitane HERNANDEZ-EYHERAMONHO

Pôle patrimoine et Ethnopôle

Ethnologue et coordinatrice de l'Ethnopôle

Mme Terexa LEKUMBERRI

Chargée de la valorisation du patrimoine (tps partiel)

Mme Maite DELIART

Chargée de mission Ethnopôle (2 jours/semaine)

Mme Mathilde BAQUÉ

Pôle numérique

Responsable stratégie et projets numériques

Mr Jakes LARRE

Traducteur et intégrateur de contenus web

Mr Frederik BERRUET

Rédactrice multimédia (tps partiel)

Mme Marion LASTIRI

1. ASSOCIER PATRIMOINE & CRÉATION

1.1. Enrichir la recherche et la connaissance sur le patrimoine culturel immatériel

1.1.1. Collecte et traitement du patrimoine culturel immatériel

➤ *Poursuite de la mise en œuvre du programme Eleketa*

Collecte de la mémoire orale

La collecte de la mémoire collective s'est poursuivie en 2020 mais elle a quelque peu été perturbée par la pandémie de Covid-19. Neuf témoins ont été filmés (5 hommes et 4 femmes) dont deux en Labourd et 7 en Basse-Navarre. Le premier (Beñat Oyharçabal, Ustaritz) fut filmé en janvier 2020, les 8 autres entre les deux confinements : Antton Hirigoyen (Sare), Laurent Carricart (Lacarre), Frantxoa Cachenaut (Jaxue), Maddi Gorostiague (Lasse), Félicie Changala (Anhau), Kattin Cachenaut (Bustince), Maddi Landaburu (Aincille), et Sauveur Tristant (Irouléguay). Le « manque à gagner » sera rattrapé sur les années 2021 et 2022.

Depuis 2019, la collecte se déploie sur les zones lacunaires du territoire. Les bases concernant la Basse-Navarre (12, 13 et 14 AV), et le Labourd (15 AV) se sont enrichies au fur et à mesure des témoignages collectés.

Suivi de la maîtrise d'œuvre et traitement intellectuel

Le suivi de la maîtrise d'œuvre de l'ICB est assuré par les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (maître d'ouvrage). Interrompu depuis 2018 pour des raisons internes à leur service, il a redémarré à l'automne 2020. La prise en charge est désormais assurée par l'agent des archives Tere Garcia-Larrache.

➤ *Sauvegarde des archives anciennes : traitement du fonds de Raymond Foulon*

Cette seconde mission de maîtrise d'œuvre de l'ICB, effectuée depuis 2012 dans le cadre du programme de sauvegarde des fonds sonores et audiovisuels anciens, s'est poursuivie en 2020 avec la fin de la valorisation du fonds de Raymond Foulon dit Raymond François (traitement documentaire et archivistique avec production d'un instrument de recherche normalisé) entamée en 2019 (durée totale du fonds : 154 heures).

➤ *Publication de fiches d'inventaire*

En 2019-2020, l'ICB a travaillé sur la réalisation de quatre nouvelles fiches d'inventaire qui ont développé la problématique de certaines fêtes hivernales (les Rois Mages à Saint-Jean-de-Luz, la tradition carnavalesque de Zanpantzar, les bœufs gras à Bayonne, les célébrations de Santibate-Libertimendua).

Ces fiches, publiées fin mars 2020, ont été élaborées par Thierry Truffaut (anthropologue spécialiste des traditions festives et dansées en Pays Basque, membre des associations Lapurtarrak, Herri Soinu, Lauburu et Etniker Iparralde), et Terexa Lekumberri (anthropologue chargée du patrimoine immatériel à l'ICB). Des chercheurs et spécialistes ont aussi aidé à leur élaboration, par leur contribution écrite et/ou la mise à disposition de leurs recherches et écrits. Sont également à remercier les personnes et/ou associations qui font vivre ces pratiques et qui ont accepté de participer aux diverses enquêtes de terrain.

1.1.2. Organisation de manifestations scientifiques

➤ **Accueil des Rencontres nationales des Ethnopôles 2020 autour du thème « Patrimoines et création : une pollinisation par l'ethnologie »**

L'Ethnopôle basque, consortium formé par l'Institut culturel basque et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), a accueilli les Rencontres nationales des Ethnopôles les 9 et 10 mars 2020, en proposant l'après-midi du 9 mars 2020 un atelier d'échanges professionnels et scientifiques réservé aux structures composant le réseau (11 au total), suivi d'une journée thématique, le mardi 10 mars, ouverte au public intéressé et dédiée aux relations entre l'ethnologie et les pratiques artistiques.

➤ **Organisation d'un colloque autour de la question « Archives et Création »**

L'Institut culturel basque souhaitait questionner cette année certains aspects liés à l'usage des archives : comment un enregistrement peut-il devenir un ingrédient de création ? L'intention artistique entraîne-t-elle la nécessité de contextualiser l'archive ? Ou, au contraire, la décontextualisation facilite-t-elle l'expérience artistique sensible ? Par ailleurs, qu'en est-il de l'éthique liée à l'archive (provenance, conditions d'enregistrements) ?

Plusieurs intervenants ont été contactés parmi lesquels Jon Bagües, ancien directeur d'Eresbil (centre d'archives basques de la musique d'Errenteria), et Lars-Christian Koch, directeur du Phonogramm Archiv de Berlin (phonothèque du musée ethnologique de Berlin). Un groupe de travail a travaillé à la définition des contours de ce colloque et à sa mise en place durant tout le premier semestre 2020.

Néanmoins, en raison de la crise sanitaire, ce colloque qui devait se tenir en juin 2020 a été repoussé aux 17 et 18 juin 2021.

➤ **Organisation d'un séminaire mensuel**

Pour la troisième année consécutive, l'ICB, en partenariat avec l'EHESS et l'ensemble des partenaires fondateurs de l'Ethnopôle, a programmé sur l'année universitaire 2019/2020 un séminaire composé de sept rendez-vous ouverts à tous. Deux conférences ont pu avoir lieu :

- 23 janvier – *Txalaparta : étude critique d'une pratique musicale*, par Argibel Euba Ugarte. La txalaparta est devenue un symbole de la culture et de la musique basques ces dernières décennies. Durant cette conférence, Argibel Euba Ugarte a offert une analyse complète et critique de ce sujet, en soulignant les dimensions historique, sociale et culturelle.
- 27 février – *Basques et Amérindiens au Canada au XVIe siècle*, par Laurier Turgeon. La conférence présentait la nature et l'évolution de l'importante activité des Basques au Canada (pêche à la morue, chasse à la baleine, traite des fourrures avec les Amérindiens) tout au long du XVIe siècle.

Pour cause de Covid-19, les autres conférences (mars, avril, mai, novembre, et décembre 2020), toutes déjà calées et ficelées, ont été reportées à 2021.

1.2. Conjuguer recherche et création artistique

1.2.1. Mise en œuvre de *Zapat(h)ari*, projet anthropologique et artistique sur l'industrie de la chaussure de Hasparren

Dans le cadre du label « Ethnopôle basque », l'Institut culturel basque et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales ont choisi de questionner prioritairement le rapport « Patrimoine – Création ». Le fonds *Eleketa* constituant une ressource de grand intérêt pour les chercheurs mais aussi pour les créateurs, l'angle choisi en 2019-2020 a été celui d'une résidence partagée prenant appui sur les témoignages recueillis à Hasparren en 2011 autour de l'industrie de la chaussure.

Dans cette perspective, l'Ethnopôle basque et le Centre culturel Clarenza ont mis en œuvre un projet de résidence partagée chercheurs/artistes intitulé *Zapat(h)ari* conjuguant sciences et art autour de l'histoire de l'industrie de la chaussure de Hasparren.

Ce projet avait pour objectif d'écouter les résonances entre le passé industriel et le Hasparren actuel, d'identifier les fils invisibles qui circulent entre hier et aujourd'hui. Pour ce faire, trois approches croisées, différentes et complémentaires ont été envisagées :

- L'anthropologue Aitzpea Leizaola a analysé les témoignages collectés puis questionné les traces que cet important épisode a laissé dans le Hasparren d'aujourd'hui. Comment ce passé s'intègre-t-il dans le présent et jusqu'à quel point le modèle-t-il ?
- Le photographe Polo Garat, en résidence à Hasparren, a posé son objectif sur l'héritage laissé par l'industrie de la chaussure dans la société hazpandar.
- Les habitants de Hasparren se sont, malgré la crise sanitaire, retrouvés à cinq reprises entre janvier et octobre 2020 pour échanger entre eux et avec l'anthropologue et le photographe sur leurs interprétations et vécus du passé de la Ville. Ils ont également été sur des lieux en lien avec ce passé : anciennes tanneries, usines, cités, bistrot.

Deux grands rendez-vous devaient jalonner cette résidence partagée (hiver 2019, hiver 2020).

Le premier rendez-vous s'est déroulé le jeudi 19 décembre 2019 au restaurant Les Tilleuls de Hasparren. Aitzpea Leizaola y a proposé une première lecture anthropologique des témoignages recueillis sur Hasparren dans le cadre du programme de collecte *Eleketa* avec la conférence intitulée *L'industrie de la chaussure de Hasparren à travers les témoignages oraux*. Polo Garat a partagé quant à lui quelques-uns de ses premiers clichés, proposant une autre interprétation du sujet.

Cette soirée a été le point de départ d'un travail participatif qui s'est développé par la suite avec les habitants de Hasparren courant 2020 (cinq rencontres en salle ou sur le terrain). Ce travail participatif devait déboucher, en décembre, sur le second rendez-vous important du projet *Zapat(h)ari*. Celui-ci devait se composer d'une conférence d'Aitzpea Leizaola et de la présentation de l'exposition finale de Polo Garat à Hasparren bâtis autour d'un thème commun : les résonances actuelles de l'industrie de la chaussure sur la société hazpandar. Le lendemain matin, l'idée était de créer un parcours guidé, musical et chanté à travers quatre lieux emblématiques de Hasparren : trois anciennes usines à chaussures et un bistrot. Ce second rendez-vous a été reporté à 2021 pour cause de Covid-19.

1.3. Impulser des actions de médiation

1.3.1. Diffusion et valorisation des recherches et réflexions

➤ **Création et installation de l'exposition itinérante « Eleketa, mémoires orales »**

L'ICB a le souci de faire connaître la richesse du fonds *Eleketa*. Dans cette optique, il a bâti l'exposition multimédia « *Eleketa, mémoires orales* », une installation bilingue et interactive de 80 m² qui ambitionne de restituer à chaque territoire de la Communauté d'agglomération Pays Basque une sélection des témoignages collectés depuis 2007.

Cette exposition itinérante a été présentée pour la première fois du 25 septembre 2020 au 30 janvier 2021 à la médiathèque Pierre Espil de Hasparren.

Le public a pu y découvrir des extraits des témoignages recueillis depuis une dizaine d'années dans la commune mais également dans les villages alentours (68 témoins, plus de 200 extraits vidéos).

Parmi les thématiques évoquées : l'industrie de la chaussure, les mouvements socio-culturels, la politique et la religion, les modes de vie, la ruralité, la scolarité, les rituels, ... Des images et des objets prêtés par les témoins sont venus illustrer ces récits.

Près de 700 visiteurs ont été dénombrés pour cette première présentation.

D'autre part, l'ICB a proposé aux écoles du territoire du Pays de Hasparren des visites guidées de l'exposition par deux chargées de mission de l'ICB.

Les visites d'une durée d'1h/1h30 (adaptées en fonction des demandes) comprenaient : une analyse de l'affiche de l'exposition (analyse d'image, de textes), un visionnage des témoignages avec un questionnaire à remplir, un focus sur le thème de l'industrie de la chaussure (histoire rapide de l'industrie de la chaussure sur le Pays de Hasparren, une découverte d'une sélection de seize chaussures fabriquées à Hasparren, et enfin une découverte du vocabulaire de la chaussure.

À l'issue de la visite, le questionnaire et son corrigé ont été remis aux enseignants et ils ont été dirigés vers le site mintzoak.eus pour prolonger la visite.

En raison de la situation sanitaire, plusieurs visites ont dû être reportées à janvier 2021 et d'autres ont malheureusement dû être annulées.

- Nombre d'élèves ayant visité l'exposition : 138
- Établissements scolaires : Collège Ursuya, École Sainte Thérèse, Ezkia ikastola
- Classes : CE2, CM1, CM2, 5ème, 4ème, 3ème
- Visites en euskara : 3
- Visites en français : 4

Il est important de souligner que les extraits vidéos figurant dans l'exposition ont tous été retranscrits et sous-titrés par l'ICB (en basque ou en français selon la version), de manière à être accessibles à tous : bascophones, personnes apprenant le basque ou ne le maîtrisant pas. Sept traducteurs externes ont participé à ce travail. Le pôle communication & médiation de l'ICB a également été fortement impliqué dans la relecture et les corrections des sous-titrages réalisés.

En parallèle, l'ICB a souhaité souligner dans l'exposition que les reportages des radios et des TV locales ont également contribué et contribuent encore aujourd'hui au recueil de la mémoire collective du Pays Basque. À l'image des émissions *Euskal Herria orai eta gero* de Maite Barnetche (1941-1986) diffusées

par la télévision publique entre 1971 et 1986. Ainsi, douze émissions réalisées par cette pionnière de la télévision basque sur le territoire de Hasparren ont été présentées dans l'exposition, en partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel.

Enfin, l'Institut culturel basque a souhaité adresser une carte blanche aux réalisateurs Lur Olaizola (Saint-Sébastien, 1988) et Oskar Alegria (Pampelune, 1973) afin d'explorer le thème de la mémoire orale. Chaque vidéaste partage dans l'exposition, sous la forme d'un film original, le fruit de ses recherches et réflexions. Il s'agit de *Erleketa* pour Oskar Alegria (film de 11 minutes) et de *Libertatea* pour Lur Olaizola (film de 15 minutes, financé par la Députation forale du Guipuzcoa).

L'ICB a également préparé au cours de l'année 2020 la mise à jour et l'adaptation de l'exposition pour une présentation sur Saint-Jean-de-Luz, avec, notamment, la transcription et la traduction de plus de 200 extraits de témoignages recueillis sur le Sud-Labourd auprès de 78 témoins. Parmi les thématiques évoquées : le port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure, la vie des marins et de leurs familles, la vie des quartiers, le tourisme et le travail saisonnier, la famille et la société, le sport et la culture, ...

Initialement prévue du 14 novembre au 13 décembre, cette présentation a été repoussée au mois de septembre 2021 en raison du second confinement.

➤ **Production de deux bornes interactives et autonomes « Eleketa »**

L'ICB a également produit en 2020 deux bornes indépendantes qui permettront au public d'accéder aux extraits de témoignages sous-titrés présentés au sein de l'exposition « *Eleketa, mémoires orales* » après son passage dans les territoires de la collecte.

Mises à disposition de manière gracieuse par le biais de conventions, ces bornes, tels des kiosques multimédias, contribueront à une meilleure communication du programme *Eleketa* et du portail de la mémoire orale www.mintzoak.eus dans des lieux accueillant la population locale (médiathèques, mairies, offices de tourisme, centres culturels, ...).

Les bornes seront déployées en 2021 à Hasparren, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Jean-Pied-de-Port.

➤ **Diffusion de l'actualité et des actions menées dans le cadre du label « Ethnopôle basque » via les outils numériques**

La section du portail eke.eus dédiée au label « Ethnopôle basque » à l'adresse www.ethnopoloa.eus héberge en particulier les captations vidéos et documents relatifs aux conférences (séminaires) et colloques organisés par l'ICB dans le cadre du label (dès lors que les intervenants donnent leur accord pour une diffusion). Les enregistrements des prestations des interprètes sont systématisés de manière à rendre accessibles les médias proposés en basque et en français, et ceci quelle que soit la langue de l'intervenant.

En 2020 auront été mis en ligne selon ce procédé deux conférences et neuf interventions des Rencontres nationales des Ethnopôles autour du thème « Patrimoines et création : une pollinisation par l'ethnologie » (Bayonne - 9 et 10 mars 2020).

Par ailleurs, l'actualité et les activités de l'Ethnopôle basque ont été portées à la connaissance du public par l'intermédiaire d'un fil d'actualité spécifique, bilingue, du portail eke.eus. Ces nouvelles ont également été complétées par la mise à jour d'un agenda en ligne dédié au label. Toutes ces informations ont également été reprises dans la newsletter mensuelle de l'Ethnopôle.

Cette communication a de même été déclinée sur les réseaux sociaux de l'ICB ainsi que dans sa newsletter d'information mensuelle.

Enfin, une animation de communauté a été assurée afin que la promotion de ces actualités soit également prise en charge par les partenaires du label au travers de leurs outils numériques.

➤ **Valorisation des enregistrements de Basques, prisonniers dans les camps allemands pendant la Grande Guerre**

Étude musicologique

Il s'agit d'une étude menée avec la caution scientifique de Jon Bagües, directeur d'Eresbil de 2000 à 2020, le centre d'archives basques de musique d'Errenteria. En 2020, le musicologue Agustin Mendizabal a apporté son expertise analytique à la transcription musicale et textuelle (partitions numériques des chants de la collection) qu'il avait réalisée en 2019. Cette étude et les partitions ont été mises en ligne sur la plateforme Mintzoak le 15 septembre 2020.

Médiation culturelle

L'ICB a poursuivi la médiation culturelle en partenariat avec les acteurs du territoire :

- Rédaction d'un article pour le Bulletin du Musée Basque (n° 193, 1er semestre 2020), par Maite Deliar, sur les enregistrements de prisonniers basques durant la Grande Guerre collectés par la Commission phonographique royale de Prusse. L'ICB concrétise ainsi sa collaboration avec la Société des Amis du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne instaurée dans le cadre de l'Ethnopôle basque.
- La conférence multimédia en basque de Maite Deliar que l'association Angeluko ikasleak d'Anglet avait prévue d'organiser le 13 octobre 2020 a été annulée à cause des mesures imposées par la crise sanitaire.
- Les archives et la documentation des deux institutions berlinoises (Université Humboldt et Musée ethnographique), sont désormais consultables au sein de l'espace dédié au siège de l'ICB.

1.3.2. Facilitation de l'accès aux bases de données patrimoniales

➤ **Refonte du portail de la mémoire orale Mintzoak**

Statistiques 2020 du site www.mintzoak.eus :

- Sessions (visites) : 29 626 (+ 58 % / 2019)
- Utilisateurs (visiteurs uniques) : 23 829 (+ 48 % / 2019)
- Pages vues : 104 515 (+ 75 % / 2019)

Le portail Mintzoak a bénéficié en 2020 d'une profonde refonte graphique et fonctionnelle afin de rendre la consultation des instruments de recherches et des contenus multimédias toujours plus aisée.

Il est important de souligner que durant les deux périodes de confinement, le portail a acquis de nouveaux publics, ses contenus thématiques ayant particulièrement été mis en avant dans la communication de l'ICB. Cette mise en lumière s'est traduite, là encore, par une hausse des statistiques de consultation.

➤ **Prolongement de l'exposition « Eleketa » sur le portail Mintzoak**

Avec le lancement de l'exposition itinérante « *Eleketa, mémoires orales* » le portail Mintzoak a connu en 2020 un développement remarquable dont témoignent ses statistiques de consultation.

En effet, en amont des installations de Hasparren et de Saint-Jean-de-Luz (reportée à 2021), les biographies de tous les témoins valorisés dans l'exposition ont été mises en ligne sur le site, chacune accompagnée d'un extrait vidéo.

En aval de la présentation d'Hasparren, c'est l'intégralité des extraits vidéos sous-titrés consultables dans l'exposition qui a été mise en ligne sur le portail Mintzoak (avec l'accord des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, propriétaires du fonds).

Ainsi, à l'hiver 2020-2021 c'est plus de 500 extraits vidéos et 100 fiches de témoins supplémentaires qui auront été versés sur le site.

➤ **Enrichissement de fiches « témoins » du portail Mintzoak : deux expériences menées en 2020**

L'œuvre complète de l'écrivain Henri Duhau consultable en ligne

Le chercheur et historien Henri Duhau a sollicité l'accompagnement et l'expertise de l'ICB afin de l'aider dans la publication en ligne de l'ensemble de son œuvre. Si plusieurs de ses contributions étaient déjà disponibles sur le site de l'Académie de la langue basque, ce dernier souhaitait en effet que tous ses ouvrages soient gratuitement consultables. Henri Duhau s'est pour cela lancé dans un travail de grande ampleur, préparant minutieusement ses fichiers, les enrichissant d'annexes documentées et gérant bien entendu l'obtention des droits nécessaires à la réalisation d'un tel projet. L'initiative de l'auteur est à saluer, tant il met à la disposition du plus grand nombre des ouvrages de référence, touchant aussi bien à l'euskara (*Hasian Hasi, Beskoitzeko Euskara, Euskal aditz batua, ...*), à la danse basque (*Lapurdiko ihauteria eta mutxikoen pizkundea*) qu'à l'histoire locale (*Les Sources Salées de Briscous/Beskoitzeko Ur Gaziak, ...*).

Aujourd'hui, toute sa bibliographie ainsi que ses publications sont accessibles sur la fiche « témoin » dont il dispose sur le portail Mintzoak.

Un recueil numérique d'archives en hommage à Maurice Abeberry

Dans le cadre d'un don effectué auprès de l'ICB par l'association Hommage à Maurice Abeberry, une page spécifique a été développée sur le portail Mintzoak en souvenir de Maurice Abeberry (1926-1988), notamment pour commémorer son rôle dans le développement international de la pelote basque. Elle rassemble une biographie ainsi que plusieurs archives (articles de presse, contributions, enregistrements audio et vidéo, photographies) pour beaucoup inédites. Différents entretiens audiovisuels réalisés pour l'occasion avec des personnalités l'ayant connu viennent compléter ce recueil.

Un beau clin d'œil sachant que nous célébrerons le 3 novembre 2021 les 30 ans de l'inauguration de la célèbre œuvre-hommage à Maurice Abeberry, signée de l'artiste Pantxo Saint-Esteben, au Col de Zizkoitz (La Rhune, Ascain).

➤ **Préparation de la valorisation des archives basques de France Bleu Pays Basque (1970-1990)**

Les archives basques de France Bleu Pays Basque résultent d'une campagne de numérisation de bandes magnétiques entreprise au début des années 2000. Près de 230 heures d'enregistrements ont ainsi pu être sauvegardées. Ce fonds recèle des trésors comme, par exemple, l'enregistrement du concert Ez dok amairu en 1969 à Ustaritz (avec la première apparition publique du duo Peio eta Pantxo), l'intervention

des frères Artze au Conservatoire de Bayonne (1985), les messes d'enterrement du bertulari Mattin (1981) et du poète Etxahun-Iruri (1979), le dernier bal de Beñat Galtxetaburu à Lasse (1990), mais aussi diverses émissions du magazine basque (1976-1984) de Maite Barnetche et Jan Battitt Dirassar. Kattalin Totorika a réalisé pour l'ICB la documentation de ce fonds en 2001. L'ICB est détenteur d'une copie sur CD et disque dur de ces archives et de leur catalogue, dans le cadre d'une convention signée avec la radio en 2000, et revue en 2003.

L'ICB a négocié au cours de l'année 2020 les conditions de communicabilité de ce fonds auprès de l'Institut National de l'Audiovisuel, son détenteur. Ceci afin que, comme cela s'est produit avec le fonds Maite Barnetche, une écoute des enregistrements au siège de l'ICB soit possible en 2021, avec une mise en ligne de l'instrument de recherche correspondant sur le portail Mintzoak.

➤ Préparation du moissonnage de l'instrument de recherche 18 AV – « Patrimoine maritime basque - Port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure » des Archives départementales

Dans le cadre d'un partenariat avec les Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, une expérience-pilote de moissonnage d'un instrument de recherche publié sur le site www.earchives.le64.fr avait été menée en 2018. L'objectif était de rendre disponibles les métadonnées (biographies de témoins, descriptions de séquences) relatives à une campagne de collecte du programme *Eleketa* dédiée à la danse basque (base de données 19 AV). Le tout en les enrichissant d'une traduction en euskara.

Des tests et développements préparatoires ont été menés en 2020 afin que ce moissonnage de données s'effectue sur l'instrument de recherche 18 AV ayant trait au patrimoine maritime basque (Port de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure).

Il devrait aboutir à l'automne 2021, dès lors que cette base de données sera intégralement publiée sur le site des Archives départementales.

➤ Gestion de l'espace de consultation dédié au patrimoine culturel immatériel du Pays Basque nord

Un ensemble de documents audiovisuels et sonores relatifs au patrimoine oral du Pays Basque nord est consultable dans une version numérisée au siège de l'Institut culturel basque, avec l'autorisation des différents propriétaires des fonds.

C'est de manière à faire connaître ces fonds que l'ICB a créé en son siège, en 2018, un espace de consultation dédié au patrimoine oral.

Cet espace est ouvert à tous (chercheurs, étudiants, artistes, acteurs culturels, amateurs de culture, ...) sur rendez-vous. Sur place, les visiteurs sont pris en charge par un salarié de l'ICB.

À l'heure actuelle, les fonds suivants sont consultables (la liste des documents constituant ces fonds est disponible sur le portail Mintzoak) :

- les entretiens vidéos réalisés auprès des témoins du programme de collecte de la mémoire collective du Pays Basque nord intitulé programme *Eleketa* (plus de 374 témoignages) ;
- les émissions TV *Euskal Herria Orai eta Gero* de la journaliste Maite Barnetche réalisées entre 1971 et 1986 ;
- les enregistrements de prisonniers Basques de la Première Guerre mondiale réalisés en 1916-1917 par la Commission phonographique prussienne (Allemagne) ;

- les témoignages du projet « Euskal Herriko ahotsak » recueillis en Pays Basque nord (association Badihardugu de Eibar en Gipuzkoa) ;
- les enregistrements réalisés par le musicologue Agustin Mendizabal à l'occasion de ses recherches sur l'intonation particulière du chant basque.

Cet espace est resté ouvert en 2020 dès lors que les conditions sanitaires le permettaient. En complément de l'accueil physique et téléphonique, l'ICB a également assuré un suivi des demandes de consultation et de copie (toujours plus nombreuses) formulées depuis le portail Mintzoak.

➤ **Valorisation des collections d'intérêt mises à disposition par l'ICB**

Parmi les fonds audiovisuels et sonores dédiés au patrimoine culturel immatériel du Pays Basque, accessibles sur la plateforme numérique Mintzoak et à l'espace de consultation, il existe des collections d'intérêt, propres à l'ICB ou déposées par des institutions ou des associations partenaires.

Les émissions télévisées de Maite Barnetche Euskal Herria orai eta gero (1971-1986, INA), les enregistrements de prisonniers Basques en Allemagne, et la collecte Eleketa, ont fait l'objet d'une valorisation thématique dans le cadre d'une journée d'étude d'Udako Euskal Unibertsitatea (UEU), l'Université d'été du Pays Basque. Le 15 juillet 2020, Maite Deliart a donné une visio-conférence multimédia intitulée *Ahozko tradizioen transmisioari teknologia berrien ekarpena (L'apport des technologies nouvelles dans la transmission des traditions orales)*. Les archives ayant trait à la mythologie, au conte, aux légendes et histoires ont été mises en exergue.

➤ **Réflexion collective autour de l'accessibilité des ressources documentaires**

Un groupe de travail dédié à la problématique de l'accessibilité des ressources documentaires relatives à la culture basque à l'ère numérique s'est constitué dans le cadre d'un chantier de réflexion que souhaitent impulser les partenaires de l'Ethnopôle. Il s'attache à réunir les grands acteurs documentaires du territoire pour partager expériences et débats sur des possibilités offertes par le numérique du point de vue de l'accès aux contenus documentant la culture basque en Pays Basque nord.

Le but est de cheminer collectivement dans la mise en œuvre de méthodes et de bonnes pratiques convergentes permettant aux usagers de consulter plus facilement l'ensemble des ressources numériques mises à leur disposition.

C'est dans ce cadre que, ponctuellement, des ateliers de travail animés par des intervenants extérieurs sont organisés.

Une rencontre concernant la thématique de la transcription-traduction automatique de corpus issus de la collecte audiovisuelle de la mémoire orale à l'ère de l'intelligence artificielle était envisagée à l'automne 2020. En raison de la pandémie, elle a été repoussée à une date ultérieure.

2. TRANSMETTRE ET DIFFUSER LA CULTURE BASQUE

2.1. Promouvoir des projets au service de la médiation culturelle

2.1.1. Mise en place d'outils et d'actions de sensibilisation

➤ *Travail sur les contenus thématiques du portail eke.eus*

Statistiques 2020 du site www.eke.eus :

- Sessions (visites) : 283 284 (- 4 % / 2019)
- Utilisateurs (visiteurs uniques) : 218 522 (- 1 % / 2019)
- Pages vues : 689 689 (- 20 % / 2019)

La mise à disposition de contenus de qualité, accessibles à tous les publics, constitue l'un des enjeux du site Internet de l'ICB. L'objectif est de contribuer à une sensibilisation et à une éducation artistique et culturelle à la culture basque en privilégiant des niveaux de lecture et des entrées complémentaires.

À l'occasion des deux confinements sanitaires de l'année 2020, l'ICB s'est efforcé de mieux faire connaître la diversité des ressources qu'il propose gratuitement sur son portail (entretiens, témoignages, dossiers thématiques et expositions en ligne), la plupart du temps de manière bilingue.

Le public a consulté ces ressources comme l'attestent les statistiques de fréquentation : les visites enregistrées sur ces contenus thématiques ont grandement permis de compenser, en nombre de visiteurs, la perte de trafic engendrée par la fermeture de notre section phare, l'agenda de la culture basque (remarque : cette indisponibilité de l'agenda une grande partie de l'année est d'ailleurs à l'origine de la baisse constatée du nombre de pages vues).

Il faut également souligner que des travaux préparatoires ont également été menés en 2020 pour assurer la continuité de certains contenus (à l'image de la reconversion du site quadrilingue dédié à l'exposition « *Batekmila* » (2009) rendue nécessaire par l'obsolescence de la technologie flash), ou anticiper la publication prochaine de rubriques culturelles (exemple de la mise en ligne des textes de pièces de théâtre non édités de la fédération EATB).

➤ *Coordination du dispositif Zineskola*

Zineskola est un dispositif d'éducation à l'image en langue basque coordonné par l'Institut culturel basque, lequel réunit Cinéma & Cultures (opérateur du dispositif), l'Éducation Nationale et le Centre pédagogique IKAS (exploitation pédagogique), et Cinévasion (regroupement de salles du territoire).

Son but : proposer aux enseignants de basque du premier degré et à leurs élèves des films d'animation en langue basque de qualité, un accompagnement pédagogique adapté à destination des enseignants, ainsi qu'une pratique de l'euskara hors les murs des établissements permettant une plus grande socialisation de la langue.

Des séances de visionnage des deux films sélectionnés à destination des enseignants ont également été proposées ainsi que la présentation du matériel d'exploitation pédagogique correspondant à chaque film. Celui-ci a été élaboré par une équipe pédagogique composée de conseillers en langue basque de

l'Éducation Nationale et de membres de l'ICB et du Centre pédagogique IKAS. La journée de formation (visionnage des films et présentation de l'exploitation pédagogique) a réuni 50 enseignants le 19 février au cinéma l'Aiglon de Cambo.

Films proposés :

- *Arratoi pirata eta hazteko hainbat abentura (Le rat scélérat et autres aventures)* – 42' – Réalisé par Jeroen Jaspaert – Grande Bretagne – 2017. Pour les élèves du premier cycle (3 à 6 ans)
- *Kéirtyipuinenetxea (Kéirty, la maison des contes)* – 74' – Réalisé par Dominique Monféry – France – 2012. Pour les élèves des 2e et 3e cycles (6 à 11 ans)

Venus de cinquante communes du Pays Basque, plus de 5 600 élèves issus de 90 établissements scolaires des trois filières d'enseignement de l'euskara (Seaska, école publique, école privée) ont été inscrits aux séances dispensées par les dix salles de cinéma du territoire.

Les séances devaient débiter le 23 mars mais en raison de la pandémie, le dispositif a finalement dû être annulé.

➤ **Co-organisation de journées de sensibilisation en milieu carcéral**

Le partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) vise à faire connaître la culture basque aux personnes détenues à la Maison d'arrêt de Bayonne. Les deux stages de sensibilisation à la culture basque prévus en 2020 ont été annulés en raison de la crise sanitaire et leur organisation est reportée à juillet 2021.

D'autre part, l'ICB a fait don de livres ayant trait à la culture basque. Ces derniers sont consultables à la bibliothèque de la Maison d'arrêt de Bayonne.

➤ **Co-organisation de journées professionnelles de sensibilisation à destination des professionnels de la lecture publique**

Organisées en partenariat avec le réseau BILKETA et Biblio64 (outil du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques), les journées professionnelles de sensibilisation à la culture basque sont organisées à destination des bibliothécaires du territoire. Ces journées permettent de se former mais aussi et surtout d'échanger sur les pratiques et problématiques de chacun.

Programme 2020 :

- Les femmes autrices dans la littérature basque (journée professionnelle dans le cadre du Biltzar des écrivains du Pays Basque)
 - La littérature orale
 - Les musiques actuelles
 - La littérature jeunesse en euskara

La situation sanitaire a entraîné l'annulation de la totalité des rencontres prévues en 2020. Elles seront naturellement reconduites en 2021.

Une réflexion a été menée pour transposer ces journées en visio-conférence afin de ne pas annuler indéfiniment ces rencontres essentielles pour le réseau professionnel.

➤ **Co-organisation d'ateliers théâtre en milieu scolaire**

En partenariat avec le lycée Etxepare et le bureau de la langue basque de la Ville de Bayonne, l'ICB permet à des lycéens scolarisés en euskara d'être en contact avec des comédiens présents dans leur établissement scolaire pendant plusieurs jours.

Iñaki Ziarrusta de la Compagnie Atx Teatroa a proposé cinq représentations de son spectacle solo *Tomiris* au lycée Etxepare de Bayonne du 27 au 29 janvier auprès de 400 lycéens bayonnais de Bernat Etxepare, Cassin, Villa Pia et Largenté. À l'issue de la représentation, des échanges entre les élèves et le comédien ont eu lieu autour de la thématique des violences faites aux femmes, sujet du spectacle.

➤ **Co-programmation de conférences grand-public**

La situation sanitaire a entraîné l'annulation de la totalité des rencontres prévues en 2020.

➤ **Co-conception d'outils de sensibilisation : les malles de lectures**

Deux réunions techniques ont eu lieu autour de ce projet qui se finalisera en 2021.

2.1.2. Animation de groupes de travail

➤ **Co-animation d'un groupe de travail dédié à l'Education Artistique et Culturelle en langue basque**

Un groupe de travail réunissant l'ICB, la DRAC, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la CAPB et l'OPLB devait se réunir le 23 mars 2020 pour réaliser un état des lieux des dispositifs existants et travailler à leur harmonisation. Cette rencontre a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Ce travail de réflexion sera mené en 2021.

➤ **Co-animation d'un groupe de travail sur les kamishibai en langue basque**

Le groupe de travail animé par l'ICB et la Biblio64 n'a pu se réunir en 2020 en raison de la crise sanitaire. Le travail autour de la mise en place d'un cadre qui permette la mise à disposition des kamishibai traduits en basque se poursuivra donc en 2021.

2.2. Accompagner la structuration et le développement de la culture basque dans les politiques culturelles

2.2.1. Intégration de la culture basque dans les politiques culturelles publiques

➤ **Accompagnement des politiques culturelles publiques**

D'une façon générale, l'Institut culturel basque assure sa fonction de conseils et d'expertises pour la culture basque auprès des différentes collectivités (État, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental des

Pyrénées-Atlantiques, Communauté d'agglomération Pays Basque, Gouvernement Basque, ...).

Un partenariat spécifique est noué entre l'ICB et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques afin de définir les missions d'intérêt commun qui seront menées en complémentarité entre les deux structures, dans les secteurs du patrimoine, de l'Éducation Artistique et Culturelle, des arts visuels, de la lecture publique ou encore du spectacle vivant.

En date du 26 janvier 2019, le Conseil d'administration de l'ICB a validé le principe de rédiger une convention pluriannuelle et pluri-partenaire entre les partenaires publics (État, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Communauté d'agglomération Pays Basque) et l'Institut culturel basque en qualité d'opérateur privilégié pour la culture basque et ce, en cohérence avec les politiques, les dispositifs et les structures existant sur le territoire du Pays Basque nord. Pour diverses raisons, l'écriture de cette convention a pris du retard.

Aujourd'hui, il est primordial de se mettre autour d'une table pour qu'elle soit finalisée et validée par les différents partenaires en 2021, année importante de transition pour l'ICB qui a changé de directeur le 1er février 2021. Car au-delà d'une convention, c'est bien les modalités de gouvernance d'une politique co-construite en faveur de la culture basque qu'il nous faut définir ensemble, et ce dans plusieurs domaines ou axes d'intervention : création, transmission, diffusion en Pays Basque et à travers le monde, échanges artistiques, patrimoine culturel immatériel, coopération transfrontalière, ...

En effet, dans le contexte institutionnel actuel en Pays Basque mais aussi de l'inscription des compétences partagées de la culture entre les différentes institutions dans la loi NOTRe, il est indispensable de mettre en place des modalités de gouvernance qui assurent la complémentarité, la cohérence et la lisibilité de l'action publique en matière de culture basque.

La recomposition du paysage politique local avec la création de la Communauté d'agglomération Pays Basque représente une opportunité pour définir collectivement une réflexion sur la place de la culture basque dans un projet de territoire.

Aujourd'hui, la culture basque est créée, animée, vécue au quotidien par un ensemble d'acteurs amateurs et professionnels ; elle est accompagnée par différents niveaux institutionnels et économiques, et partagée avec les citoyens.

Le mode de gouvernance de l'ICB depuis sa création a été basé sur l'association de ces différents acteurs, avec un Conseil d'administration décisionnaire qui porte la voix de ces acteurs multiples. Avec une équipe professionnelle expérimentée, pluridisciplinaire et impliquée, l'ICB est un véritable outil de médiation entre les différents acteurs culturels et artistiques, de production et de diffusion de contenus culturels, ainsi qu'un laboratoire d'analyse et de prospective de la culture basque.

À ce titre, en partenariat avec les institutions publiques, il a produit un document intitulé *État des lieux de la culture et propositions d'orientations de politique publique*.

En 2017, année de création de la CAPB, cette contribution a été remise aux institutions compétentes dans le domaine culturel (État, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Communauté d'agglomération Pays Basque, ...), afin de nourrir leurs réflexions concernant les modalités de gouvernance les plus adaptées pour la culture basque, les possibilités d'évolution de l'outil ICB et des fonctions qu'il exerce aujourd'hui, ainsi que les modalités de définition de leurs politiques culturelles respectives.

Ce rapport constitue une première approche de la culture basque qu'il convient d'approfondir et de

réactualiser mais nous sommes convaincus qu'il peut servir de document de référence pour les futures réflexions qui questionneront la place de la culture basque dans le projet de société que nous souhaitons partager comme un bien commun.

➤ **Travail sur les droits culturels**

L'ICB s'est engagé dans un travail de fond sur son projet culturel et les droits culturels, avec entre autres l'aide de Jean-Damien Collin.

En 2020, il avait été proposé deux axes de travail (réflexion interrompue en mars par la crise sanitaire et reportée à 2021) :

1. Études de cas et proposition d'évolution au regard des analyses
2. Création d'un cadre référentiel pour un organisme culturel et sa responsabilité sociétale dans la réalisation des droits culturels des habitants

En 2019, faisant suite à un travail de sensibilisation réalisé lors des années précédentes, un travail de l'ensemble de l'équipe s'est mis en place à travers la rédaction d'étude de cas. Ceux-ci portent sur des projets concrets portés par l'ICB et ils donnent lieu à une analyse selon une grille et des cartographies. Réalisées par chaque membre de l'équipe, les études de cas permettent d'identifier les enjeux et problématiques.

C'est aussi l'occasion de développer des propositions pour faire évoluer les pratiques vers une meilleure prise en compte des droits fondamentaux en général et droits culturels en particulier.

Pour ce faire, il est proposé d'ouvrir un travail sur la création d'un cadre référentiel pour aider l'ICB à s'évaluer sur la mise en œuvre des droits culturels et permettre d'optimiser la réalisation des droits dans le projet de la structure et dans les projets culturels en général.

Une partie de ces travaux, repoussés à cause de la crise sanitaire, reprendront en 2021 avec l'ensemble de l'équipe professionnelle.

➤ **Assistance aux communes dans la programmation culturelle**

Ville de Bayonne

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Ville de Bayonne et l'ICB, plusieurs événements ont lieu chaque année autour de la culture basque. Citons entre autres :

- Les concerts « Atypiques » pendant les Fêtes de Bayonne (temple protestant, Collégiale)
- Le festival des chœurs basques « Koruak »
- La participation au projet culturel Paseo
- Le soutien à la structuration et à la diffusion du groupe Bilaka
- L'aide à la diffusion de pièces de théâtre en langue basque, au travers du dispositif IBILKI

En 2020, plusieurs événements ont dû être annulés à cause de la crise sanitaire. Néanmoins, l'ICB a été partenaire des projets suivants :

- Concert du groupe Korrontzi – Carreau des halles – 1er septembre
- Exposition « *Euskal Herriko jantziak / Costumes et mémoires de fils* » de la Compagnie Maritzuli – Cloître de la cathédrale et divers commerces de Bayonne – du 18 août au 13 septembre
- Spectacle *Muxua* de la Compagnie Tanttaka – Cabaret La Luna Negra – 14 janvier (dans le cadre de IBILKI, programme de diffusion du théâtre basque)

- Spectacle *Anton Abbadia* de l'association culturelle Loraldia – Cabaret La Luna Negra – 11 février (dans le cadre de IBILKI, programme de diffusion du théâtre basque)
- Spectacle *Behin bazen internet* de la Compagnie Itzuli (séance scolaire) – MVC Polo Beyris – Initialement prévu le 29 mai, reporté au 16 octobre (dans le cadre de IBILKI, programme de diffusion du théâtre basque)

Ville de Biarritz

Dans le cadre des partenariats avec le service municipal Euskara Zerbitzua pour la programmation d'artistes basques dans le cadre du festival « Mintzalasai » et de la médiathèque de Biarritz, plusieurs animations étaient prévues tout au long de l'année.

La situation sanitaire a entraîné l'annulation de la quasi-totalité des rencontres prévues en 2020.

Seule la programmation de la pièce *Hala izan ala ez izan* de la Compagnie Eleka (Kattalin Sallaberry et Jokin Irungaray) a pu être maintenue dans le cadre du festival « Mintzalasai », à la médiathèque de Biarritz, le mercredi 23 septembre.

Ville d'Hendaye

En 2020, le cycle Kaperan A Kapella devait évoluer pour s'ouvrir à d'autres pratiques artistiques et devenir Arteak'Abbadian.

Il était prévu de proposer deux rencontres consacrées au bertsolisme :

- le 28 mars : visite guidée du Château Abbadia avec les bertsolari Miren Artetxe Sarasola et Alaia Martin Etxebeste
- le 12 septembre : concert d'Aire ahizpak (présentation de leur répertoire mais aussi réinterprétations des bertsu primés aux jeux floraux organisés par Antoine d'Abbadie)

La situation sanitaire ayant entraîné leur annulation, ces deux rencontres seront à nouveau programmées en 2021.

Ville de Mauléon

Toutes les actions ont été reportées en raison du Covid-19.

Ville de Saint-Jean-de-Luz

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Ville de Saint-Jean-de-Luz et l'ICB, plusieurs événements ont lieu chaque année autour de la culture basque dont en 2020 :

- Spectacle *Anton Abbadia* de l'association culturelle Loraldia – Chapiteau Harriet Baita – 16 février (dans le cadre de IBILKI, programme de diffusion du théâtre basque)
- Concert de Thierry Biscary et de ses musiciens avec la présentation de son dernier disque Muda – Chapiteau Harriet Baita – 5 avril

Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port

Organisation du spectacle *Anton Abbadia* de l'association culturelle Loraldia. Initialement prévu le 20 août au festival « Citadelles en scène », la représentation a été reportée au 20 septembre (dans le cadre de IBILKI, programme de diffusion du théâtre basque).

2.2.2. Aide à la structuration de champs sectoriels

➤ *Le chant basque*

L'ICB a souhaité s'associer à la réflexion entamée par de nombreux acteurs sur le devenir du chant basque, tout particulièrement dans les domaines de la transmission, de la réappropriation et de la création.

Cette discipline étant très vaste, priorité a été donnée dans un premier temps au chant choral qui nécessite en Pays Basque nord un vrai travail de fond sur le renouvellement du répertoire et le rajeunissement des choristes.

Des initiatives intéressantes ont été menées par la nouvelle Académie de la Voix qui propose des formations de haut niveau aux chefs de chœur et aux choristes.

D'autres sessions de formation sont aussi proposées par la Fédération des chœurs du Pays Basque à destination des chorales avec des chefs de chœurs de haut niveau.

Parallèlement, depuis deux ans, la Ville de Bayonne et l'ICB sont partenaires d'une démarche de l'association Ezin aseak qui propose en novembre toute une journée de rencontres de choristes intitulée « Koruak » (festival 2020 reporté suite à la pandémie).

Enfin, le Conservatoire à Rayonnement Régional a parmi toutes ses missions de politiques publiques, l'enseignement du chant choral.

Il est évident que toutes ces démarches vont dans le même sens, à savoir l'amélioration de la qualité artistique et le renouvellement, tant du répertoire que des choristes, mais une action coordonnée de tous ces acteurs est primordiale.

Aussi, en accord avec la Fédération des chœurs d'Iparralde et l'Académie de la Voix, une journée de réflexion commune proposée par l'ICB était prévue le 24 octobre 2020, dans le cadre du festival « Koruak » avec des acteurs du chant choral (choristes, chefs de chœur, ...) du Pays Basque nord et sud et des institutions publiques sur le thème : la formation de chœur d'enfants et les chefs de chœur.

Cette journée de réflexion a été reportée suite aux conséquences de l'épidémie.

➤ *La danse basque*

Le monde de la danse basque a été fortement impacté par la crise sanitaire et de ce fait, le projet de la fédération de danse basque (IDB) n'a pu être mené tel qu'il était envisagé pour 2020.

De nombreux événements et rassemblements - Dantzari ttiki à Hasparren, première édition du Dantzari Gazte à Cambo, Dantzari eguna, Harri Xuri dantzan, échange avec la Bretagne - ont dû être annulés et leur organisation reportée à l'année 2021. D'autre part, les cours hebdomadaires de danse et de musique proposés dans les associations ou dans le cadre des dispositifs Zabala, Jalgi et Masterklaz, mais aussi les stages à destination des danseurs et formateurs, et autres rencontres qui permettent de maintenir la transmission culturelle, le lien social et la pratique de l'euskara ont également été stoppés pendant le confinement et leur reprise à la rentrée de septembre n'a été que partielle.

Cependant, à l'instar des autres acteurs de la culture, IDB s'est adapté aux nouvelles contraintes en développant et renforçant certains axes de son projet afin de maintenir et renforcer son action auprès de ses adhérents. Ainsi, la création de supports numériques et multimédias a offert une plus-value qualitative et une aide efficace aux acteurs de la transmission de la danse et de la musique, tout en enrichissant les supports et contenus des différents dispositifs proposés par IDB.

➤ **La littérature basque**

Accompagnement du Biltzar de Sare dans l'élaboration d'une journée professionnelle

L'ICB est partenaire du Biltzar depuis sa création et a suivi son évolution au fil des ans. Pour la seconde année consécutive, un groupe de travail - constitué par des membres du Biltzar, des représentants de la Ville de Sare, l'ICB et BILKETA - s'est réuni régulièrement dès le mois de septembre 2019 afin de préparer la journée professionnelle. Alors que le programme était prêt, la crise sanitaire a entraîné l'annulation de cette journée professionnelle. Le Biltzar de Sare donne donc rendez-vous aux professionnels de la lecture publique en 2021.

État des lieux des clubs de lecture

L'Institut culturel basque devait réaliser un état des lieux des clubs de lecture pour adultes. En raison de la crise sanitaire, ce projet n'a pu aboutir en 2020.

➤ **Le cinéma basque**

À l'instar de la danse, du théâtre ou de la littérature, le cinéma basque bénéficie d'un engagement spécifique de la part de l'Institut culturel basque depuis plusieurs années déjà. Concrètement, son action en la matière se traduit aujourd'hui par un accompagnement de la diffusion lors de festivals ou de temps forts organisés dans les salles de cinéma, facilitant notamment les actions de médiation entre les équipes de films et le public.

Gagnant en qualité et en vitalité d'années en années, le cinéma basque n'était pas en reste fin 2020 avec pas moins de six nouveaux films prévus dans les salles obscures.

Ainsi, lors des « Rencontres sur les Docks » du cinéma l'Atalante qui se sont déroulées du 9 au 11 septembre à Bayonne, l'Institut culturel basque a soutenu la présentation de l'avant-première du film *Une vie secrète / La Trinchera Infinita* le 9 septembre en présence de Jon Garaño (la distribution dans les salles prévue à partir du 28 octobre 2020 a été reportée pour cause de Covid-19).

L'avant-première du film *Bi urte, lau hilabete eta egun bat* de Lander Garro suivie d'une rencontre avec le réalisateur le 10 septembre a également été soutenue. Le film a par la suite été accompagné par l'ICB qui aura facilité la présence du réalisateur et de Gaizka Aranguren (protagoniste du film) lors des rencontres avec le public dans les salles suivantes : Cinéma Haritz Barne à Hasparren le 20 septembre, Complexe Saint Louis à Saint Palais le 24 septembre, Cinéma Le Sélect à Saint-Jean-de-Luz le 29 septembre, Cinéma Les Variétés à Hendaye le 3 octobre, Cinéma Maule Baitha à Mauléon le 8 octobre, Cinéma L'Aiglon à Cambo le 15 octobre, et Cinéma Le Vauban à Saint-Jean-Pied-de-Port le 16 octobre.

Le 10 octobre, l'ICB a été partenaire de l'avant-première de *Zumiriki*, le nouveau film du réalisateur navarrais Oskar Alegria. La projection du film s'est déroulée au cinéma l'Atalante de Bayonne en présence du réalisateur. Le film devait également être diffusé sur les écrans des cinémas Le Sélect de Saint-Jean-de-Luz et Maule Baitha de Mauléon les 16 et 17 novembre ainsi qu'au festival « Zinegin » d'Hasparren (du 27 au 29 novembre), mais avec la pandémie, ces soirées ont dû être reportées.

De même, à partir du 30 octobre, l'ICB s'était engagé à soutenir la tournée de présentation du dernier long-métrage d'Eugène Green, *Atarrabi eta Mikelats* en présence du réalisateur. Thierry Biscary, Maddi

Oihenart et Jérémie Garat devaient offrir un prélude musical lors de trois soirées spéciales organisées à Bayonne, Saint-Jean-de-Luz et Mauléon en partenariat avec les cinémas de ces villes.

À noter en outre la présentation de *Nora*, le nouveau film de la jeune réalisatrice Lara Izaguirre lors du « Festival International du Film » de Saint-Jean-de-Luz le 6 octobre dernier « décentralisée » pour l'occasion au cinéma l'Aiglon de Cambo.

Preuve supplémentaire, s'il en fallait, de la vigueur du cinéma basque, la sortie du long-métrage *Akelarre* de Pablo Agüero en janvier 2021, reportée depuis, et dont l'Institut culturel basque accompagnera également les avant-premières à la réouverture des salles en 2021.

Enfin, dans le cadre du programme « Aquitaine.eus » qui encourage la mobilité et la diffusion des acteurs culturels d'Iparralde, d'Euskadi et de Navarre en Nouvelle-Aquitaine, l'ICB avait organisé un focus sur le cinéma basque en partenariat avec le Cinéma Utopia de Bordeaux. Au programme les 13 et 14 novembre, les films *Zumiriki* d'Oskar Alegria et *Oreina* de Koldo Almandoz, en présence des réalisateurs ; ainsi que la présentation du livre *Cinéma basque : trois générations de cinéastes* par Joxean Fernández, directeur de la Cinémathèque Basque. Projet reporté à 2021 également.

➤ **Le théâtre basque**

Avec la septième édition du programme IBILKI, l'Institut culturel basque a continué d'encourager et de soutenir la diffusion du théâtre en langue basque sur (presque) tout le Pays Basque nord. De janvier à août 2020, les spectateurs avaient à nouveau l'occasion de découvrir la vitalité, la qualité et la diversité du théâtre basque actuel à travers huit spectacles et une quinzaine de représentations réparties entre Bayonne, Biarritz, Bidart, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Pierre d'Irube. Mais la pandémie a perturbé et modifié ce programme entraînant reports ou annulations de certaines représentations.

Programme 2020 :

- 14 janvier – Café-Théâtre La Luna Negra (Bayonne) : *Muxua*, Tanttaka Teatroa
- 11 février – Café-Théâtre La Luna Negra (Bayonne) : *Anton Abbadia*, Loraldia kultur elkarte
- 16 février – Chapiteau Harriet Baita (Saint-Jean-de-Luz) : *Anton Abbadia*, Loraldia kultur elkarte
- 18 mars – Le Colisée (Biarritz) : *Kaskarot*, Atx Teatroa – Représentation annulée
- 20 mars – Entre le gaztetxe et le skate parc (Biarritz) : *GORA ! Un selfie au milieu des Sioux*, Collectif Balle Perdue – Représentation annulée
- 26 mars – Salle Mendi Zolan (Hendaye) : *Kaskarot*, Atx Teatroa – Représentation reportée au 25 mars 2021
- 12 avril – Salle La Perle (Saint-Pierre d'Irube) : *Herrikobozak*, Iduzkiloreantzerkitaldea – Représentation annulée
- 16 mai – Fronton Gaztelu Zahar (Hendaye) : *GORA ! Un selfie au milieu des Sioux*, Collectif Balle Perdue – Représentation reportée au 29 mai 2021
- 16 mai – Fronton Gaztelu Zahar (Hendaye) : *Lur*, Xake Produksioak – Représentation reportée au 30 mai 2021
- 29 mai – MVC Polo Beyris (Bayonne) : *Behin bazen internet*, 13R3P / Itzuli Konpania – Représentation reportée et présentée le 16 octobre
- 29 mai – Bidart : *Zuhaitzarekin solasean*, Rouge Elea – Représentation reportée au 26 mai 2021

- 17 juin – Théâtre Beheria (Bidart) : *Lur, Xake* Produkzioak – Représentation reportée au 16 décembre puis à nouveau reportée à décembre 2021
- 20 août – Saint-Jean-Pied-de-Port : *Anton Abbadia*, Loraldia kultur elkartea – Représentation reportée et présentée le 20 septembre au cinéma Le Vauban
- 1er décembre – Chapiteau Harriet Baita (Saint Jean de Luz) - *Harri Ori Ar*, Pez Limbo en partenariat avec la Scène nationale du Sud-Aquitain – Représentation annulée

2.3. Soutenir et conseiller les associations membres

2.3.1. Mise en place d'accompagnements adaptés aux besoins

➤ **Organisation de sessions d'information**

En partenariat avec Profession Sports et Loisirs 64 qui porte le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) sur le territoire, l'ICB a proposé en 2020 à ses associations membres une série de soirées d'information ainsi qu'un cycle « gratuit » d'accompagnement collectif.

Organisation de soirées d'information

En 2020, trois sessions d'information étaient prévues à destination des associations membres de l'ICB. En raison de la situation sanitaire, sur les 3 soirées prévues, une seule a pu être programmée le jeudi 1er octobre à la salle Lapurdi à Ustaritz : « Du projet d'activité au budget prévisionnel ». Cette soirée a rassemblé 15 associations membres de l'ICB.

Mise en place d'un accompagnement collectif

Initialement prévu entre mars et mai, l'accompagnement collectif intitulé « Enjeux de coopération entre structures culturelles » a été repoussé en raison du premier confinement. Il s'est déroulé en présentiel en majorité mais également par visioconférence entre septembre 2020 et janvier 2021.

Cinq structures membres de l'ICB (2 personnes maximum par association) ont pu bénéficier de l'accompagnement : Sarako Biltzarra, Kiribil, Jakinola, Belarri, et Soropila.

Certains prérequis ont été demandés afin de valider l'accompagnement de chaque structure : avoir réfléchi en amont à leur projet ; être en voie de professionnalisation ou professionnalisé ; avoir un modèle économique au sein duquel la structuration des recettes présente un total de subventions publiques inférieur à 40 % du montant total des recettes.

Durée et déroulement : 4 jours par structure inscrite

- vendredi 25 septembre 2020 (journée collective – en présentiel)
- lundi 5 octobre 2020 (journée collective – en présentiel)
- jeudi 12 novembre 2020 (journée collective – en visioconférence)
- vendredi 5 février 2021 (journée collective + bilan – en présentiel + visioconférence)

L'accompagnement collectif a permis de répondre aux demandes communes, quand les demi-journées individuelles ont été consacrées à des problématiques particulières au champ d'action de chaque structure (spectacle vivant, patrimoine, édition, éducation ou autre) ou à des problématiques plus

pointues ou spécifiques (social, droit d'auteur, droit à l'image, intermittence, ...). Enfin, des cas concrets de travail de coopération entre les structures qui participaient à l'accompagnement collectif ainsi que la question de la coopération transfrontalière (présentation d'appels à projet, points forts, exemples concrets) ont été abordés.

Ces structures ont été accompagnées par Vincent Lalanne, consultant qui travaille dans les champs artistiques et culturels et qui propose des actions de conseil, d'expertise, de formation et d'accompagnement aux collectivités territoriales et aux associations culturelles et socioculturelles.

La dernière journée a dû être repoussée en raison de la situation sanitaire. Elle a finalement pu avoir lieu le 5 février 2021. L'après-midi, un bilan de l'accompagnement a été réalisé en présence d'une chargée de mission et du directeur de l'ICB ainsi que de Lorelou Couëslan de la structure OPALE (Centre de Ressources Culture du DLA) et de Anatole Arestegui de la Mission Action culturelle et langues régionales du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Aide à la communication

Dès lors qu'ils étaient maintenus, tous les événements associatifs aidés techniquement et/ou financièrement par l'ICB ont systématiquement été intégrés au sein de l'agenda du portail eke.eus et diffusés par le biais d'une newsletter hebdomadaire. Ces deux outils de diffusion ont cependant été suspendus avec la crise sanitaire, faute d'informations à relayer, entre mars et août 2020 puis entre novembre et décembre 2020.

Rappelons que dans le cadre d'un partenariat avec le Gouvernement Basque, certains des événements de l'agenda du site eke.eus sont également relayés sur le site kulturklik.eus. De plus, la rubrique spécifique de l'agenda « En hegoalde » développée dans le cadre de ce même partenariat donne également une meilleure visibilité aux spectacles des artistes d'Iparralde programmés au Pays Basque sud.

Parallèlement, les différents comptes de réseaux sociaux gérés par l'ICB (Facebook, Twitter, Instagram, Mastodon, ...) ont permis de relayer auprès de nos abonnés des informations de nature différente tels que les appels à projets ou les casting organisés par nos associations membres.

Consultation sur l'impact de la crise sanitaire

Conscient que la crise sanitaire du coronavirus a impacté le domaine culturel et artistique, l'ICB a lancé fin avril une consultation écrite auprès de ses associations membres porteuses d'un projet en 2020. Il a été entre autres demandé dans cette enquête la situation en ressources humaines et financières de l'association, l'état des projets, les besoins en trésorerie ou autres, les frais engagés en amont des projets annulés, ... Les 89 réponses ont été analysées et complétées par les informations recueillies par l'équipe professionnelle lors des échanges téléphoniques avec les associations.

Le document *Impact de la Covid-19 sur le secteur culturel* est consultable sur le site de l'ICB.

2.3.2. Soutien aux projets associatifs de proximité

➤ *Soutien aux projets de création*

Projets réalisés et financés

> **ALDUDARRAK**

Aide à la valorisation de films sur des événements socio-culturels de la vallée des Aldudes

Objectif de mise à disposition de ces supports pour les besoins de l'ICB, tout particulièrement pour enrichir les fonds audiovisuels de la plateforme Mintzoak ou l'exposition « *Eleketa, mémoires orales* ».

> **ARTEGIA**

Soutien à la création radiophonique *Memoria*

Jean, atteint de la maladie d'Alzheimer, raconte, plus de 70 ans après les faits, l'arrestation et la déportation dans les camps de concentration nazis de son père et de son frère qui n'en reviendra pas. Récit fragmentaire d'une histoire passionnante, celle de son oncle, l'artiste Myriam Ayçaguer questionne aussi le temps, la maladie, la fabrication des souvenirs et l'objectivité de la mémoire.

Diffusion au premier semestre 2021.

> **ATELIER**

Aterpean 2020

L'édition 2020 d'Aterpean a accueilli en résidence à Lesaka (Navarre) la Compagnie Led Silhouette du 3 au 21 août 2020. La pièce *Wild Street* a été présentée le 18 septembre à Saint-Sébastien.

> **BASAIZEA KULTUR BATASUNA**

Musikaldia 2020 : ciné-concert *Urrearen sukarra*

Le projet initial n'a pas pu être réalisé en raison de la crise sanitaire. L'association a donc élaboré des propositions alternatives dont le concert « Urmuga » du 26 juillet 2020 qui a réuni Donostiako Orfeioa, Et Incarnatus Orkestra, Niko Etxart, Xendarineko Ahizpak, Eltzegor, Mikel Urdangarin, Eñaut Elorrieta et les gaiteros de Baigorri, accompagnés par les musiciens Gorka Benitez, Juantxo Zeberio Etxetxipia, Ander Zulaika et Itsaso Etxebeste.

> **BATCHARTE DANTZA**

Soutien à la création *Sor[tu.e]gina*

Durant l'année 2020, un travail de recherche autour de différents écrits, photographies, films et documentaires a été réalisé, ainsi que des ateliers d'expérimentation et d'improvisation avec les différents participants au projet.

> **BONBON NOIR ET CROTTE DE BIQUE**

Soutien à la résidence de création *Gure xaharrak*

Résidence du 13 au 18 octobre 2020 à la salle AIEC de Cambó. À travers cinq personnages de soignant(e)s d'une maison de retraite imaginaire, le spectacle pose une question qui concerne notre société toute entière : que faisons-nous de nos vieux ? Mise en scène : Maika Etxekopar. Comédiens : Ahlam Slama, Battitt Halsouet, Amaia Irazabal, Bruno Hollmaert, et Maika Etxekopar.

La première est prévue en mai 2021 à Mauléon.

> COMPAGNIE JOUR DE FÊTE

Soutien à la création *Besteen kalea*

Spectacle théâtral construit à partir de trois contes, de musique en direct, de chants et de magie sur les thèmes de l'exclusion, de l'espoir, de la rencontre humaine, de l'amour de la poésie et de l'accessibilité à la culture. Avec Alaïa Berhonde et Sébastien Desgrans. La première, prévue le 3 décembre à la salle Albiza de Bayonne a dû être reportée à 2021.

> ELIRALE

Aide à la réalisation du programme annuel de la Compagnie

Aide concernant essentiellement trois volets : la création, la diffusion hors Département 64, et la médiation en langue basque. En 2020, aide à la création de deux pièces chorégraphiques *O!* et *Fuga* notamment.

> HERRI SOINU

Préparation du projet « Musiques et danses autour des instruments traditionnels basques »

Sous la direction artistique de Jokin Irungaray. Avec 16 musiciens et danseurs professionnels et amateurs. Première prévue en 2021.

> IPARRALDEKO DANTZARIEN BILTZARRA

Aide à la réalisation du programme annuel de la Fédération

Aide visant l'accompagnement des acteurs de la danse basque dans la transmission, la formation et la sensibilisation ; et la diffusion de la danse basque à un large public.

> ITZULI

Soutien à la résidence de création *Oihana*

En vue d'une médiation qui accompagnera le projet sous la forme d'une exposition photo relatant la création de la marionnette, un reportage photographique relatif à sa fabrication a été confié à Luc Médrial du Labo Estampe.

Diffusion envisagée en 2021.

> KILIKA

Soutien à la création *La Marche d'Olentzero*

En vue d'une médiation qui accompagnera le projet sous la forme d'une exposition photo relatant la création de la marionnette, un reportage photographique relatif à sa fabrication a été confié à Luc Médrial du Labo Estampe. Diffusion envisagée en 2021.

> L'ENFANCE DE L'ART

Conférence *Sous les pas de Roland, pour une histoire de l'art en Euskal Herria*

Jean-Yves Roques et Pantxix Bidart ont allié le verbe et le chant pour raconter une histoire du Pays Basque par l'art, le langage des formes. L'écriture de la conférence a eu lieu de janvier à août et une première représentation a été donnée le 18 septembre à la médiathèque de Bayonne.

> LITTORAL BASQUE ATALAIA

Aide au projet « Cartographie des mémoires »

Collecte de témoignages, entre autres à l'EPHAD Putillena de Urrugne, et création artistique en partenariat avec la Compagnie Vents et Marées.

Résidence d'écrivain à Nekatoenea

Aide à la résidence de création littéraire en langue basque pendant un mois à Nekatoenea à Hendaye à compter du 23 novembre 2020. Choix du jury : Nahia Zubeldia.

> MUSIKA TRUKE

Aide à la création *Nola*

Spectacle mêlant danse, hip hop, musique électronique et traditionnelle. Les résidences de création se sont déroulées au printemps 2020 et le spectacle aurait dû être présenté en avril à Saint-Jean-Pied-de-Port. La première a été reportée à 2021.

> SARDE SARDEXKA

Aide à la création *Erromako zubia*

Croisant conte, kamishibai et musique, cette création évoque le patrimoine gastronomique des montagnes basques à travers l'histoire d'Ezti, une abeille ensorcelée. Spectacle à partir de 6 ans. Auteure et comédienne : Maryse Urruty. Illustratrice : Viviane Michel.

> SO.K

Aide à la création *Neok*

Spectacle mêlant danse basque et danse contemporaine autour de 7 danseurs sur le thème du personnage traditionnel basque Kotilun Gorri. Écriture chorégraphique & mise en scène : Laetitia Cheverry et Julien Corbiveau.

La première était prévue le 25 octobre 2020 à Biarritz. Elle a été reportée à 2021.

> SÜ AZIA

Xiberokast

Soutien à la valorisation du patrimoine oral souletin au travers de la réalisation de podcasts dédiés.

> URZAIZ

Cavalcade d'Ossès

Les villageois se sont mobilisés dès septembre 2019 et durant toute l'année 2020. Ils ont, malgré trois arrêts forcés (premier confinement de mi-mars à juin, contamination Covid-19 de trois danseurs en août et second confinement début novembre), préparé la représentation prévue d'abord les 20 et 27 septembre 2020, repoussée aux 7 et 8 novembre 2020 pour être finalement reportée aux 18 et 19 juin 2021. Les 120 participants (70 danseurs et cavaliers, 20 comédiens, 10-12 musiciens + couturières et responsables logistique) remettent le pied à l'étrier à partir du 10 avril 2021.

> USOPOP

Soutien à la structuration du label discographique *Usopop Diskak*

Le projet initial « Mapa galduak » de résidences et de concerts ayant dû être reporté à 2021 en raison de la crise sanitaire, l'association en a donc profité pour développer son projet de label discographique en 2020. C'est pourquoi une aide a été accordée à ce projet structurant pour le secteur des musiques actuelles sur le territoire. Depuis 2015, l'association a créé le label Usopop Diskak afin d'accompagner des groupes du territoire tels que Aguxtin Alkhat, Paxkal Irigoyen, Unama et Orbel. Cette année, les productions des groupes Rüdiger, La Compagnie des Musiques Télescopiques et Donostiako Bananas ont également intégré le catalogue de ce label.

> UZTARO

La Caminante

Aide à un projet se déroulant sur l'année avec des résidents des centres « Caminante » autour des arts visuels, avec Patxi Laskarai et Gonzalo Etcheverria entre autres. Exposition prévue en 2021.

> ZTK / BELARRI

Disque *t'mAmAztAng"t* du groupe BBAX

Ce projet de chant a capella du groupe BBAX composé de Marie Hirigoyen Bidart, Mirentxu Aguerre, Pantxix Bidart et Paxkal Indo a été cédé par l'association ZTK au label Belarri pour son développement et sa production. Partant d'un choix de poèmes et de chants des premiers écrivains basques Bernat d'Etchepare (XVIe) et Arnaut Oihenart (XVIIe), le groupe a souhaité réactualiser ces textes assisté du compositeur de musique contemporaine Joël Merah. Le disque a pu être présenté à Sare le 6 septembre 2020 à l'occasion du Biltzar des écrivains.

Projets annulés ou reportés mais financés car ayant fait l'objet de frais artistiques en amont

> ARROLA DANTZA TALDEA

Aide à la création *Izan baita*

Le groupe de danse Arrola de Baigorri, avec la participation des danseurs des groupes Garaztarrak et Baztango dantzariak d'Elizondo, devait mettre en scène des passages de l'Histoire de la Navarre (XV-XVIe siècles). En raison de la crise sanitaire, le projet a été reporté à 2021. Le projet a tout de même reçu un financement en 2020 afin de participer aux frais artistiques déjà engagés par l'association.

Projets ayant fait l'objet d'une aide exceptionnelle (supplémentaire)

> ARCAD

Soutien solidaire aux artistes des arts visuels

Suite à l'épidémie de Covid-19 qui a fortement pénalisé les différents acteurs de ce secteur :

- participation au fonds de soutien d'artistes : rémunération des droits d'auteur d'artistes basques participant à « Ma Collection à Tout Prix » : Nadine Arrieta, Ihintza Chloé Hargous, Bruno Laxague, Camille Masson Talansier, Delphine Tambourindéguy ;
- participation aux projets d'exposition photographique de quatre artistes basques : Nadine Arrieta (le port de Bayonne), Ihintza Chloé Hargous (projet photographies & poèmes basques) Olivier Iglesias (les pottoks), Jean Pierre Rousset (les chemins de Saint Jacques de Compostelle) ;
- aide dans le cadre de la résidence d'artistes en coopération avec la Gaspésie.

> BILAKA

Aide au projet culturel global

Recherche chorégraphique et musicale à partir du patrimoine culturel immatériel, créations de rendez-vous populaires, création contemporaine et diffusion des créations en Pays Basque et à l'extérieur. Le collectif a travaillé essentiellement avec trois chorégraphes : Igor Calonge, Eneko Gil et Martin Harriague.

Une aide supplémentaire a été octroyée à l'association pour compenser en partie les pertes financières dues aux annulations de spectacles (une vingtaine à minima), suite à la crise sanitaire.

Projets annulés ou reportés et non financés

- > **HEBENTIK** - Züek Heben 2020
- > **JOSTAKIN** - Création d'une pièce de théâtre
- > **THE RODEO IDIOT ENGINE** - Résidence du groupe Orbel et enregistrement du nouvel album
- > **XIBEROKO JAUNA** - *Abdelkader pastoral*

➤ **Soutien aux projets de diffusion**

Projets réalisés et financés

> **ARGIAN**

Biltzar de la photo 2020

L'association Argian, en collaboration avec le groupe photo de Lizarra, a organisé un concours de photographies ouvert à tous sur le thème « Irribarre ». L'exposition installée à la mairie de Saint Jean Pied de Port en septembre a permis au public de découvrir les travaux envoyés.

> **ARTETXEA**

Soutien à la programmation d'un kantaldi

Soutien à la programmation de Ruper Ordorika et des sœurs Aire devant la salle Artetxea d'Isturits à l'occasion du kantaldi organisé par l'association le 28 août.

> **BEGIRADA**

Expositions photographiques

En raison de la crise sanitaire, la programmation a été en partie retravaillée et reportée à juillet 2020. En plus des expositions, des projets de médiation ont pu être proposés.

> **BELARRI**

Concerts du groupe BBXA (aide à la diffusion hors Iparralde)

Présentation du disque a capella à Gallarta le 9 octobre et Ordizia le 15 novembre.

> **BILTZAR DES ÉCRIVAINS DU PAYS BASQUE**

Sarako Idazleen Biltzarra

En raison de la crise sanitaire, le Biltzar de Sare a été organisé le 6 septembre 2020. Des présentations de livre, des conférences et des table-rondes ont ponctué la journée. La journée professionnelle n'a pas pu avoir lieu et sa programmation a été reportée à 2021.

> **BIL XOKUA**

Valorisation archivistique de toutes les éditions de « Musikaren Egunak »

Aide à la valorisation (numérisation) de divers fonds archivistiques (photos, témoignages, supports divers, ...) sur l'histoire de toutes les éditions de l'événement « Musikaren Egunak » à Ordiarp.

> BORDERLINE FABRIKA

Soutien à la structuration de l'espace culturel Borderline Fabrika

Soutien à la structuration et au développement de l'espace de fabrique artistique hendayais dont la mission de promotion d'une offre culturelle diversifiée en langue basque auprès de tous les publics.

> CINÉMA & CULTURES

Soutien à la diffusion du cinéma basque

À l'occasion du festival « Rencontres sur les Docks », présentations en avant-première le 9 septembre du film *La trinchera infinita* de Jon Garaño et Laurent Dufrêche ; et le 10 septembre du documentaire *Bi urte, lau hilabete eta egun bat* de Lander Garro et Gaizka Aranguren, en présence des réalisateurs. Enfin, le 10 octobre, le réalisateur Oskar Alegria a présenté *Zumiriki*, son dernier film en avant-première.

Soutien au suivi technique du dispositif Zineskola

Suivi de la négociation des droits de diffusion auprès des distributeurs, aide à la circulation des copies (DCP) dans les salles du territoire et participation au choix des films *Arratoi pirata* (3-6 ans) et *Kéryty* (6-11 ans). La seule diffusion possible aura été celle destinée aux 50 enseignants le 19 février dans la salle L'Aiglon de Cambo. Les projections dédiées aux élèves ont été annulées pour cause de Covid-19.

> CINÉVASION

Soutien à la diffusion du cinéma basque

Les projections du film *Bi urte, lau hilabete eta egun bat* en présence de Lander Garro et Gaizka Aranguren ont été accompagnées par l'ICB et réuni plus de 600 spectateurs dans les salles Haritz Barne à Hasparren (20/09), Complexe Saint Louis à Saint Palais (24/09), Le Sélect à Saint-Jean-de-Luz (29/09), Les Variétés à Hendaye (3/10), Maule Baitha à Mauléon (8/10), L'Aiglon à Cambo (15/10), Le Vauban à Saint-Jean-Pied-de-Port (16/10).

La présentation du film *Nora* en présence de la réalisatrice Lara Izaguirre le 6 octobre a également été soutenue à l'occasion du « Festival International du Film » de Saint-Jean-de-Luz dont la projection a été « décentralisée » au Cinéma L'Aiglon à Cambo les Bains, réunissant une quarantaine de spectateurs.

> EIHARTZEA KULTUR ETXEA

Festival « Zinegin »

Tous les ans, à l'automne, l'association Eihartzea organise le festival « Zinegin » à Hasparren. En raison de la crise sanitaire, le festival s'est déroulé en ligne avec un catalogue de films des éditions précédentes à (re)découvrir, une soirée dédiée aux courts-métrages, une table-ronde avec Zinebilera, et une conférence de Urtzi Urkizu.

> EUSKAL IRRATIAK

Aide aux deux émissions « Kultur alea » et « Kantuz kantu »

Afin de mieux faire connaître l'actualité artistique et culturelle et valoriser la diffusion du chant basque.

> EZIN ASEAK

Aide à la programmation du festival « Koruak »

Festival prévu du 23 au 25 octobre 2020 à Bayonne avec la participation de nombreux chœurs du Pays Basque et du monde. Cet événement a été reporté suite à la crise sanitaire, mais l'ICB a maintenu son aide suite aux frais de préparation engagés. De plus, Ezin Aseak a participé aux côtés de l'ICB et de la Ville de Bayonne au concert des polyphonies catalanes Tornaveus, le 25 octobre 2020 à la cathédrale de

Bayonne. Enfin, commande a été passée au compositeur Philippe Mendes, d'une œuvre pour chœurs enfants sur des paroles de l'improvisateur Sustrai Colina et ce, dans le cadre des 30 ans de l'ICB.

> FSE LA CITADELLE

Iparraguirrerri omenaldia

Pour célébrer le bicentenaire de la naissance de José Maria Iparraguirre, les collèges et chorales d'Urretxu, de Hendaye, de Saint-Jean-Pied-de-Port, de Baigorri et de Saint-Sébastien ont travaillé l'œuvre du compositeur. Sous la direction de Javier et Nerea Arratibel, Alaitz Guridi, Jose San Miguel et Denise Olhagaray, les élèves se sont produits à Hendaye, aux côtés de Maddi Zubeldia, Petti et Maialen Arzallus. Les trois autres concerts ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

> HATSA

Hatsaren poesia 2020

En raison de la crise sanitaire, la programmation initiale a été en partie modifiée. La parution du recueil de poèmes et la journée de rencontres ont cependant pu être réalisés en présentiel ou à distance.

> HEBENTIK

Aide au projet « Hebenko ta Hanko »

La programmation du projet Hebentikenean ayant été perturbée par la crise sanitaire, le soutien a été apporté au projet de rencontres artistiques « Hebenko ta Hanko » dont les trois jours de résidence ont permis aux chanteuses Maika Etxekopar, Elsa Oljar-Inés, et Claudine Arhancet du groupe Hor Hor et aux comédiennes Elsa Corre et Hélène Jacquelot de Duo du Bas de présenter leurs spectacles au public dans les jardins du Château de Libarrenx.

> HERRI SOINU

Festival « Hartzaro »

Au mois de février, différents concerts ont été programmés (Habia, Oldarra, Uztaritzeko txistulariak, Tutak et Zirt Zart, Zea Mays, The Very Small orchestra, Txakatuk, ...), ainsi que des spectacles de danse (Ezpela, Leinua, Tio Teronen semeak, Izartxo, ...). L'exposition « *Itzaletik argira* » a été installée à la salle Lapurdi d'Ustaritz.

> IKAS

Création d'un outil pédagogique, numérique et transmédia – Dispositif Zineskola

Coordination de la création d'un outil pédagogique transmédia et numérique à destination des enseignants de basque des écoles du primaire. En lien avec la diffusion des films *Arratoi pirata* et *Kérity* dans les salles du territoire, la présentation des contenus pédagogiques a eu lieu le 19 février 2020 au cinéma L'Aiglon de Cambo avant sa mise en ligne sur le site du centre pédagogique IKAS.

> IPARRA HEGOA

Aide à l'organisation de journées d'échanges culturels entre les Villes d'Urrugne et Segura

En raison du Covid-19, plusieurs événements n'ont pas pu avoir lieu. Toutefois, certaines animations ont été maintenues, comme la joute oratoire en octobre (avec Amets Arzallus, Irati Urdanpilleta, Iker Zubeldia et Eneko Araiztegi, avec la participation de la txaranga Kuxkuxtu), et le spectacle de clown Pontx à Noël.

> **ITSAS BEGIA**

Aide à la poursuite du projet « Urpeko Ondarea » par la collecte de témoignages filmés

Cette année, l'objectif qui était de contacter et filmer quatre témoins a été atteint, malgré les difficultés opératoires liées à la crise sanitaire. Personnes filmées : Pantxo Larreguy en juin 2020 à Ciboure, Roman Meyner en juin 2020 à Saint Jean de Luz, Eric Dupre Moretti en novembre 2020 à Tarnos, et Julien Julia en novembre 2020 à Urrugne.

> **ITZAL AKTIBOA**

Expositions d'art contemporain

Participation à la présentation des expositions de Pierre Gauthier-Dubédat et de Josette Dacosta, à Saint-Jean-Pied-de-Port, de mars à octobre 2020.

> **LAPURDI 1609**

AztiHitza

L'auteur et dessinateur Asisko Urmeneta, en collaboration avec Daniel Arbeletxe, Jean-Mixel Bedaxagar, Jean-Marie Irigoien, Mariañes Gorostiaga et quelques bertsulari ont raconté la vie d'Agosti Xaho le 10 janvier 2020.

> **LAU HAIZETARA**

Participation aux échanges culturels entre le chœur Lau Haizetara et le chœur Cantilou-Corail de Marseille

Concert à l'Abbaye de Lahonce le 23 octobre, et concert au Cloître de la cathédrale de Bayonne le 24 octobre.

> **LES MOISSONS CLOWNS**

Présence en EPHAD au mois de janvier et février

Soutien au projet « Présence clown » à l'EPHAD Marie Caudron de Bayonne les 24 janvier et 7 février 2020 sous la forme d'interventions d'un duo de clowns auprès de 5 à 7 personnes lors de visites individuelles dans leur chambre et auprès d'une quinzaine de résidents en mode collectif.

> **LIBREPLUME**

Euskaraz irakur

Organisation d'ateliers parents-enfants de partage autour du livre et de la littérature en langue basque (ateliers bébés lecteurs, veillées pyjama lecture, ...). La programmation de ces activités a été en partie affectée par la crise sanitaire.

Le Petit Bouquinville

L'organisation du festival a été reportée à la fin octobre et la programmation a été adaptée aux mesures sanitaires : atelier d'illustration avec Maite Gurrutxaga, lectures de Maite Lassus, et atelier-rencontre avec Pello Añorga.

> **MAIATZ**

Diffusion de la littérature basque et rencontres littéraires

En raison de la crise sanitaire, la programmation prévue pour l'année 2020 a été en partie modifiée. Certains rendez-vous ont tout de même été maintenus ou organisés en distanciel comme les rencontres avec des auteurs, la publication des numéros 70 et 71 de la revue littéraire Maiatz, et Maiatzaldia.

> MARMAU

Sentier de sculptures

En raison de la crise sanitaire, le projet initial a été retravaillé. Ainsi, le sentier a pris vie le temps d'une journée, le 29 août, avec présence d'artistes, atelier de médiation, visite guidée, initiation à la sculpture, atelier et création de Land Art, ...

> MIXEL LABEGUERIE'REN LAGUNAK

Aide à différentes actions en hommage à Mixel Labeguerie

Édition en novembre 2020 d'un double CD avec vingt chants, dont certains inédits, interprétés par Peyo Labeguerie, et diffusion sur l'ensemble du Pays Basque à partir de février 2021.

> MINTZALASAI

Aide à la programmation d'artistes basques

La 9e édition du festival « Mintzalasai » s'est tenue du 21 au 27 septembre 2020. En plus des nombreux ateliers, visites et conférences, des spectacles ont été programmés, dont *Ipuin sortak* de la Compagnie Eleka, les pièces de théâtre *Tomiris* et *Katalingorri andereñoa*.

> MUNDUKO MUSIKEN ETXEA

Festival « Haizebegi »

Participation au festival « Haizebegi », du 8 au 18 octobre 2020 à Bayonne, Tarnos et Hendaye, avec aide aux actions suivantes essentiellement :

- présentation du film *Nora* de Lara Izaguirre, en présence de la réalisatrice (avec traduction simultanée du basque au français pour l'échange avec le public en fin de présentation) ;
- rencontre avec Amets Arzallus autour de son livre *Minan* (en basque avec traduction simultanée) ;
- table ronde autour des « récits de migration » et « le mouvement des langues » animée par Lucien Etxezaharreta, avec Julie Mujica (Ed. Matahami), Ibrahima Balde, A. Arzallus, et Pierre Lafont ;
- partenariat avec Musikene (Donosti) sur le thème « musique et autisme »
- création radiophonique *La dramatique impossible* de Myriam Ayçaguer autour de la pêche et de la mer à Saint-Jean-de-Luz ;
- intervention de Xarles Bidegain sur le chamanisme en Pays Basque.

> MUSIKAS

Musikas-en ipuinak

Le concert sur le thème des contes s'est tenu le 8 février 2020 et a réuni sur scène professeurs et élèves, instruments traditionnels et classiques, jeunes et moins jeunes.

> OLENTZEROREN LAGUNAK

Aide à la publication du livret sur Olentzero

Aide à la production d'un outil de vulgarisation sur la culture basque : livret ludique et interactif sur le personnage d'Olentzero (travaux préliminaires de recherche en 2019 et parution à Noël 2020).

> ROUGE ELEA

Soutien à la résidence et à la mobilité de la Compagnie hors Iparralde

Soutien à la Compagnie pour sa résidence en juillet et la représentation de *Zuhaitzarekin solasean* le 5 septembre à l'espace Garaion (Ozaeta). Soutien pour sa participation au 16e festival « Village de Cirque » (Paris) les 19 et 20 septembre, ainsi qu'au 2e festival « We Cirk » (Seine et Marne) les 26 et 27 septembre.

> SÜ AZIA

Participation à l'organisation de cinq conférences autour de la culture basque

Avec entre autres : Ekaitz Santazilia, Anuntxi Arana, Philippe Etchegoyhen, Allande Errezarret, et Marikita Tambourin.

> THE RODEO IDIOT ENGINE

Concert du groupe Orbel (aide à la diffusion hors Iparralde)

Soutien à la participation du groupe Orbel au 16e festival « Abendurock » organisé par Mutrikoko Rock Kolektiboa (MRK), dont le concert du 20 décembre à la Salle des Sports de Mutriku.

> TUNTUNA

Hogeita hiru

L'association Tuntuna a proposé à Bayonne des animations autour de la langue basque et de la culture basque : « Baionan kantuz », « Txistu kalean », ...

> UNIVERSITÉ POPULAIRE DU PAYS BASQUE

Étude ethno-archéologique en vallée d'Hergarai

Le souhait était, dans le cadre d'un PCR mégalithisme et territoires dans les Pyrénées-Occidentales, de mettre en perspective les recherches archéologiques sur le mégalithisme en vallée d'Hergarai avec la mémoire des anciens (série d'entretiens oraux). Ainsi, deux interviews ont pu être réalisées en 2020 : le premier avec Mattin Errecart habitant Bussunarits-Sarrasquette, qui a connu la transition agricole vers la mécanisation des pratiques, le second avec Joseph Goyheneix, maire de Lecumberry, dont la famille était propriétaire d'une ferme sur cette même commune, ferme dont il a lui-même pris la suite.

> ZABALIK

Animations littéraires et conférences

En février, l'association Zabalik a organisé un cycle de conférences Saint-Palais :

- *La guerre d'Algérie dans la mémoire des basques*. Par Piarres Aintziart, Xipri Arbelbide et Jean-Louis Davant
- *La fenêtre murée ; un procès en sorcellerie en Amikuze en 1370*. Par Ander Berrojalbiz
- *Les descendants, les cousins et les lignées de la langue basque*. Par Eñaut Etxamendi
- *Une communauté en apnée ; pourquoi la communauté basque souffre, à travers un témoignage, des clés pour comprendre*. Par Ainize Madariaga

La conférence *Etxetiargo Amikuzen* et les autres animations littéraires n'ont pu être proposées en raison de la crise sanitaire.

Projets annulés ou reportés mais financés car ayant fait l'objet de frais artistiques en amont

> ABOTIA

Festival « Xiru »

Le soutien s'est porté sur la préparation de cette édition consacrée à la thématique des bardes, finalement annulée pour cause de pandémie, et sur la programmation d'actions en lien avec le festival dont la diffusion auprès des scolaires du spectacle *Gaztelondon zer berri*, l'achat des droits de projection du film *Gartxot*, ainsi que la préparation de la sculpture d'Iñaki Olazabal.

> ASSOCIATION NATIONALE DU POTTOK

Pottokaren eguna - Aide à la programmation d'artistes basques

Projet reporté à 2021. Le projet a tout de même reçu un financement en 2020 pour participer aux frais artistiques engagés par l'association.

> BORDALEKO EUSKAL ETXEA

Aide au soutien de la diffusion de la culture basque à Bordeaux

Suite à la crise sanitaire, plusieurs événements prévus en 2020 ont été reportés. Cependant, l'association souhaite soutenir les artistes basques. À cet effet, le groupe Kalakan Trio a été retenu pour un concert le 3 décembre 2020 à la Salle des Fêtes Bordeaux Grand-Parc. Participation aux frais artistiques, ingénierie de l'association et frais techniques.

> EUSKAL HERRIA ZUZENEAN

Festival « EHZ »

Soutien à la préparation de l'édition 2020 finalement annulée suite aux deux reports de juin et octobre dus à la crise sanitaire. L'aide a été globalement maintenue afin de permettre à l'association, en prise avec une modification de ses missions, une structuration plus efficiente à venir.

> EZKANDRAI

« Errobiko Festibala »

Suite à la pandémie, le festival a été annulé mais plusieurs événements artistiques alternatifs ont été mis en place dont la création Airatze - Envol le 8 août 2020 à Itxassou. Plusieurs concerts et performances ont eu lieu à la Cité des Arts de Bayonne du 7 septembre au 10 octobre 2020 : Beñat Achiary, Fred Faure, Kevin Bucket, Julie Calbète, Denis Laborde, ...

Festival « Etiopikoak »

Le festival devait se tenir à Bayonne du 25 au 28 mars 2020, avec entre autres : Jérémie Garat, Olmaz hirukotea, Itxaro Borda, Julen Axiari, Beñat Axiari, J.C. Irigoyen, Belugueta, et Katerina Fotinaki. Le festival n'a pas pu être organisé en raison du premier confinement. Le projet a tout de même reçu un financement en 2020 pour participer aux frais artistiques déjà engagés par l'association.

> HERRI SOINU

Festival « Hartza Altzoan »

« Hartza Altzoan », festival itinérant entièrement dédié aux enfants, à l'éducation artistique et culturelle sur le thème du carnaval et aux écoles associatives de musique et danses basques a été annulé à cause de la pandémie. Dans ce contexte, l'ICB a tout de même maintenu son aide, tout particulièrement pour être solidaire avec les artistes qui ont participé aux ateliers dans les écoles.

Festival « Herri Uzta »

Le festival « Herri Uzta » qui devait se tenir du 8 au 13 octobre 2020 à Ustaritz et Arcangues n'a pas pu être organisé en raison du second confinement. Le projet a tout de même reçu un financement en 2020 pour participer aux frais artistiques engagés par l'association.

> KIRIBIL

Salon de la littérature jeunesse en langue basque « Ikusi Mikusi »

En partenariat avec l'association Galtzagorri et la maison d'édition Pamiela, la Compagnie Kiribil devait organiser pour la première fois à Sare le Salon de la littérature jeunesse en langue basque « Ikusi Mikusi ». En raison de la crise sanitaire, le projet a été reporté à 2021. Le projet a tout de même reçu un financement en 2020 pour participer aux frais artistiques engagés par l'association.

> LES LABOURDINS

Aide à la programmation du festival « Lapurdiko harmonia »

Le festival « Lapurdiko harmonia » qui devait se tenir en mai 2020 à Ustaritz n'a pas pu être organisé en raison de la crise sanitaire et a été reporté à 2021. Le projet a tout de même reçu un financement en 2020 pour participer aux frais artistiques déjà engagés par l'association.

> LURRAMA

Appel à projets artistiques

L'édition 2020 de Lurrama n'a pas eu lieu à cause du Covid-19. Toutefois, des projections, débats et conférences ont été organisés les 12, 14 et 15 novembre à Itxassou, Saint-Jean-Pied-de-Port et Biarritz. L'ICB soutient ces actions ainsi que plus globalement, le salon Lurrama.

> UR BEGI

Animations culturelles

L'association Ur Begi devait proposer tout au long de l'année différentes activités dans le but de promouvoir la culture basque sur le territoire d'Errobi. En raison de la crise sanitaire, toute la programmation a dû être annulée. Le projet a tout de même reçu un financement en 2020 pour participer aux frais artistiques engagés par l'association.

Projets ayant fait l'objet d'une aide exceptionnelle (supplémentaire)

> ALDUDARRAK

Aide à la création et à la diffusion du projet « Eztitxu-Robles kantatuz »

Les concerts ont eu lieu les 24 et 25 octobre 2020 à Saint-Étienne-de-Baïgorry. Avec le Covid-19, la jauge a dû être réduite pour respecter les contraintes mises en place par le Gouvernement, entraînant une perte importante des recettes. Dans ce contexte, l'ICB a apporté une aide exceptionnelle, tout particulièrement pour être solidaire avec les artistes qui ont participé à cet événement.

> BERTSULARIEN LAGUNAK

Promotion et diffusion du bertsularisme

L'ICB aide l'association Bertsularien Lagunak à promouvoir, diffuser et développer l'improvisation versifiée et chantée en Pays Basque nord, à travers :

- Le championnat XILABA. Organisé en 2020 « en individuel », il n'a pu se dérouler dans son intégralité à cause de la crise sanitaire. Ayant débuté le 19 septembre, il a été interrompu fin octobre. Les 28 bertsulari ont participé aux 4 joutes éliminatoires (Saint-Pierre-d'Irube, Musculdy, Ainhoa, Larceveau) et aux 3 quarts de finale (Saint-Pée-sur-Nivelle, Chéraute, Isturits).

- L'organisation directe et l'aide à l'organisation de joutes, toujours en lien avec les acteurs culturels locaux. La crise sanitaire a entraîné l'annulation de nombreuses joutes.

L'association a dû faire face et s'adapter, soutenue en cela par l'ICB. Début 2020, l'ICB a signé une convention d'objectifs et de moyens biannuelle (2020-2021) avec Bertsularien Lagunak, afin de pérenniser le partenariat avec l'association. De plus, une aide supplémentaire exceptionnelle a été octroyée à l'association pour compenser en partie les pertes financières dues aux annulations suite à la crise sanitaire.

> **IPARRALDEKO ABESBATZEN ELKARTEA**

Soutien spécifique

Destiné aux chorales de la Fédération pour aider à la rémunération de leurs chefs de chœurs qui ont été impactés par la crise sanitaire (rencontres, concerts, formation, ... annulés).

> **QUARTIER LATIN**

Participation à la diffusion d'artistes basques à la Luna Negra

2020 a vu l'annulation de nombreux spectacles (Hiru Soinu, Antton Larrandaburu, Bilaka, Pauline et Juliette, Peio Ospital). Seuls Jon Itcaina Trio et Otxalde ont pu se produire. Une aide exceptionnelle supplémentaire a été octroyée à l'association afin de dédommager les artistes prévus mais annulés suite à la crise sanitaire.

Projets annulés ou reportés et non financés

- > **ACCENTS DU SUD** - Festival « Hestiv'Oc »
- > **AMICALE DU PETIT BAYONNE** - Rassemblement de txistulari
- > **ANGELUKO IKASLEAK** - Cycle de conférences
- > **ARRAGA ABESBATZA** - Festival d'Otxote
- > **BIARRITZ CULTURE** - Festival « Bi Harriz Lau Xori »
- > **BI'ARTE** - *Zubilanak eginez* (aide à la diffusion hors Iparralde)
- > **BIGA BAI** - Journées culturelles
- > **BUNUZTAR XORIAK** - Participation à un festival (aide à la diffusion hors Iparralde)
- > **EUSKAL HAZIAK** - Spectacle à destination des élèves de la Fédération
- > **EUSKAL HERRIKO TXISTULARI ELKARTEA** - Rassemblement de txistulari
- > **EUSKAL KULTUR ELKARTEA** - Organisation d'un kantaldi et d'un autre événement culturel
- > **GOIZ ARGI** - Art lyrique en milieu rural
- > **HEBENTIK** - Hebentik Harat
- > **KORNELIO** - Journée de l'accordéon
- > **LAGUNT ETA MAITA** - Week-end chants et musiques
- > **MANEX GOIENETXE KULTUR ETXEA** - Donibaneko suak
- > **OTE LORE** - Fêtes de la Saint-Martin 2020
- > **PINPULKA** - « Jokoz kanpo »
- > **SEASKA** - Glisseguna et Olentzero park
- > **SOINUBILA** - Semaine culturelle
- > **ZORTZIKO** - Programmation de deux pièces de théâtre en euskara

3. FAIRE RAYONNER LA CULTURE BASQUE

3.1. Privilégier le travail partenarial et la mise en réseau des compétences

3.1.1. Consolidation des partenariats avec les structures labellisées du territoire

➤ *Scène nationale du Sud-Aquitain*

Coproduction d'une commande musicale *Pozgarría da* (sur des poèmes de Bitoriano Gandiaga)

La Scène nationale du Sud Aquitain et l'Institut culturel basque, dans le cadre de ses 30 ans d'existence, ont confié à un compositeur basco-croate, Petar Klanac, l'écriture d'une création musicale contemporaine sur le thème « Patrimoine et création contemporaine » et en lien avec la culture basque, thème qui fait naturellement écho à la spécificité de notre label « Ethnopôle basque ». Il s'agit d'une création de musiques actuelles interprétée par le collectif O et son fondateur Stéphane Garin, qui s'est produit dans de multiples formations musicales comme l'Ensemble intercontemporain, l'Orchestre Philharmonique de Radio-France, l'Orchestre des Siècles, ...

La première de cette création qui devait avoir lieu le 21 novembre 2020 au Théâtre de Bayonne a été repoussée à 2021. Toutefois, la résidence d'artistes en amont a bien eu lieu et une production discographique de l'œuvre *Pozgarría da* est en cours d'édition par le label Belarri.

Co-réalisation du spectacle de musique et danse *Burdina*

Le 27 février 2020, au Théâtre de Bayonne, avec la danseuse flamenco Adriana Bilbao, les chants basques et andalous de Beñat Achiary et Raúl Micó, sur les musiques de Guillermo Guillén et Michel Queuille, et aux rythmes des percussions verticales de trois « foreurs » qui, barre à mine en main, incarnent la mémoire de leurs ancêtres.

Co-réalisation du spectacle *Harri Orri Ar* de la Compagnie Pez Limbo

Le spectacle programmé le 1er décembre à Saint-Jean-de-Luz avec la Scène nationale du Sud-Aquitain dans le cadre du programme IBILKI a été annulé mais un soutien a été apporté en direction des artistes impliqués dans ce spectacle.

➤ *Atabal, Scène de Musiques Actuelles*

En partenariat avec le CNRS, l'Atabal, le service de la langue basque de Biarritz et avec le soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, l'ICB souhaitait co-organiser une journée d'étude consacrée à l'histoire de la scène punk au Pays Basque. En effet, dans le cadre du projet de recherche PIND (Punk is not dead. Une histoire de la scène punk en France, 1976-2016) porté par deux laboratoires CNRS des Universités de Bordeaux III et de Versailles), une journée d'étude consacrée à l'histoire de la scène punk au Pays Basque depuis 1976 jusqu'à nos jours était prévue. Il s'agissait de questionner les enracinements basques du punk du point de vue de leur singularité et de leur originalité géographiques et culturelles.

Initialement fixée à la date du 23 mai, cette journée a été reportée au 12 décembre 2020 avant d'être à nouveau ajournée en 2021. En revanche, un appel à contribution est d'ores et déjà lancé.

➤ **Centre Chorégraphique National Malandain Ballet Biarritz**

L'Institut culturel basque soutient le festival « Rendez-vous de la danse basque » qui a lieu chaque année en novembre.

En 2020, cette manifestation a été annulée à cause de la crise sanitaire, mais en accord avec l'organisateur et en soutien aux artistes programmés lors de cette édition, l'aide partenariale a été maintenue.

3.1.2. Accroissement et poursuite des partenariats en Nouvelle-Aquitaine

➤ **Renforcement du programme « Aquitaine.eus »**

Ce projet, impulsé en janvier 2016 par l'Institut Etxepare et l'ICB, en collaboration avec l'Eurorégion Aquitaine Euskadi, a plusieurs objectifs :

- montrer les créations des acteurs culturels basques du Pays Basque nord et sud dans les festivals et événements d'Aquitaine, et ce dans différentes disciplines ;
- promouvoir les relations transfrontalières et la collaboration entre les créateurs et les acteurs d'Aquitaine et d'Euskadi.

En 2017, la Direction de la Culture de Navarre et l'Institution Principe de Viana ont intégré le projet, donnant ainsi un nouvel élan à cette collaboration culturelle. Avec le renouvellement et le renforcement de la convention avec l'Eurorégion en 2019, ce programme a pu s'étendre à de nouveaux territoires de l'Eurorégion, tant en Nouvelle-Aquitaine qu'en Navarre.

Voici de façon succincte les actions menées dans le cadre du programme 2020 (plusieurs autres actions ont été annulées ou reportées à 2021 suite aux conséquences de la pandémie) :

- Concert de Joseba Irazoki et Axiari Trio au Rocher de Palmer à Cenon le 30 septembre
- Production de l'exposition photos « *De la Soule* » par Polo Garat
- Plateforme virtuelle du festival de documentaires « Sunny Side of the doc » à la Rochelle le 23 juin
- Diffusion et résidences de la Compagnie Traversée à Bordeaux et en Nouvelle-Aquitaine
- Diffusion du spectacle *Harri Orri Ar* à Saint-Jean-de-Luz avec la Scène nationale du Sud-Aquitain dans le cadre du programme IBILKI (le spectacle a été annulé mais un soutien a été apporté en direction des artistes impliqués dans ce spectacle)
 - Résidences et diffusion du spectacle de contes *Le caillou dans la chaussure* de Koldo Amestoy & Michèle Bouhet (Compagnie Trace)
 - Édition d'ouvrages thématiques sur la culture basque

➤ **Mise en place d'un partenariat avec la Locomotive de Bayonne**

Un premier partenariat a été noué en 2020 entre l'ICB et la Locomotive (salle Magnéto) de Bayonne, dans l'objectif de soutenir les musiques actuelles basques.

La première de notre collaboration a été faite avec Joseba Irazoki eta lagunak + Ekiza, le vendredi 24 janvier 2020.

3.2. Favoriser les échanges culturels

3.2.1. Poursuite de la coopération culturelle transfrontalière

➤ **Partenariat avec la Diputación Foral de Gipuzkoa**

Le cycle « Iparraldea bertan » organisé conjointement avec la Diputación de Gipuzkoa à la Bibliothèque du Centre Culturel Koldo Mitxelena de Saint-Sébastien, a pour objectif de mieux faire connaître les artistes du Pays Basque nord et les différents aspects de la culture basque. Il a eu lieu les 3 et 10 mars 2020 (les concerts du 17 et 24 mars ont été reportés à 2021).

- 3 mars 2020 : Etxekopar & lagunak, autour de l'œuvre revisitée de Etxahun de Barcus
- 10 mars 2020 : groupe Antton Larrandaburu

Une exposition autour de Michel Labéguerie a également été installée à la Bibliothèque.

➤ **Partenariat avec la Ville de Saint-Sébastien**

Dans le cadre de ce partenariat, l'ICB était à nouveau Jury du Prix Donostia en faveur du théâtre en euskara, mais sa participation a été très perturbée par la Covid. Le spectacle *Fadoak entzuten zituen gizona* de Xake Produksioak, lauréat du prix 2020 a notamment pu être visionné lors de la présentation d'une étape de travail de sa résidence à l'espace Les Découvertes de Biarritz au mois de juillet 2020.

➤ **Partenariat avec la Ville de Getxo**

Tous les deux ans, la Ville de Getxo organise, en partenariat avec l'Institut culturel basque, un festival pluridisciplinaire où de nombreux artistes du Pays Basque nord sont invités. Parallèlement, la Ville tisse des partenariats avec de nombreuses associations locales (clubs littéraires, groupes de danse, de musique, ...) pour enrichir le programme artistique et culturel.

L'édition 2020 a été repoussée à mai 2021, hormis la création/installation d'une exposition itinérante novatrice « *Noraezean* », à partir d'images, photographies et vidéos des différents paysages basques, projet développé par « Getxofoto » (Festival International de l'Image de Getxo). Une commande a été faite à un artiste, Jon Gorospe, et à l'artiste sonore et musicien, Xabier Erkizia, sur une interprétation contemporaine des paysages basques. L'installation scénographique a été présentée pour la première fois à Getxo (salle Romo) du 5 au 29 novembre 2020.

➤ **Partenariat avec l'association Gerediaga, organisatrice du Salon de Durango**

Cette 55ème édition, qui a eu lieu du 4 au 8 décembre, a été bien différente des précédentes dans la mesure où le contexte sanitaire a contraint les organisateurs à repenser complètement le Salon. La tenue du Salon en édition physique ne pouvant être organisée, l'association Gerediaga, organisatrice du Salon, a proposé l'organisation d'une édition virtuelle. Par le biais de la boutique en ligne, 2 300 produits ont été mis en vente (nouveautés et produits des années précédentes).

Le programme culturel a lui aussi été impacté : certaines présentations ont pu être ouvertes au public avec une jauge restreinte (inscriptions au préalable, nombre de places très limité). Au lieu des huit espaces que nous connaissons, seuls deux ont accueilli les présentations : Landako gunea et Plateruena.

Le partenariat impulsé il y a maintenant 14 ans entre l'association Gerediaga et l'ICB a permis cette année encore de mettre en lumière les productions d'Iparralde et particulièrement cette année en renforçant la communication autour des structures participantes.

Une vidéo de présentation des participants d'Iparralde a été réalisée avec Kanaldude. Cette vidéo de 7 minutes a ensuite permis de créer des « pastilles » (courtes vidéos d'1 minute) pour chaque structure pour une diffusion sur les réseaux sociaux.

38 nouveautés d'Iparralde ont été mises en vente par le biais de la boutique en ligne en plus de nombreuses productions des autres années : 23 livres, 9 disques et 3 autres types de produit (calendrier, revue, cartes). Ces productions ont été valorisées comme chaque année par un catalogue des nouveautés qu'a produit l'ICB (seul document à ce jour rassemblant sur une année les productions des structures d'Iparralde).

10 structures d'Iparralde ont participé à cette édition :

- Maisons d'édition : Maiatz, Ikas, Gatuzain, Zortziko, Matahami & Elkar
- Labels discographiques : Agorila, Saroia & Belarri
- Autre structure : Iparraldeko Ikastolak
- Autoproductions : Hutsaren Hatsa zigitua, Kalapita produkzioak

Malgré les restrictions, trois rendez-vous ont pu être organisés avec les auteurs d'Iparralde :

- Dimanche 6 décembre – Aguxtin Alkhat « Hutsaren Hatsa » (Hutsaren Hatsa zigitua)
- Mardi 8 décembre – Pantxix Bidart « eHe » (Belarri)
- Dimanche 6 décembre – Antton Kazabon *Bartoxeko Olentzero* (Matahami). Lectures avec

projection des illustrations de Laure Gomez

Les présentations ont eu lieu devant une jauge restreinte, sur inscription. Toute la programmation a également été diffusée en streaming depuis le site durangokoazoka.eus.

Enfin, comme aide supplémentaire, l'ICB s'est chargé de transporter les produits que les structures d'Iparralde ont mis en vente sur la boutique en ligne à Durango (point de départ pour les envois par la poste aux domiciles des acheteurs). Ce service a permis de mutualiser les voyages et réduire l'empreinte écologique que peut entraîner la multiplication des trajets automobiles d'une part mais également faciliter le passage de la frontière en ces temps de restriction liées à la situation sanitaire.

À la fermeture de la boutique en ligne, l'ICB s'est également chargé de rapatrier les invendus.

Cette édition a représenté un coût moindre pour les structures d'Iparralde (pas de frais de location des stands, d'hébergement, de route). Si certains ont pu réaliser des chiffres de ventes peu ou prou identiques aux autres années, pour les structures plus ressenties ou celles pour lesquelles les ventes sont vraiment liées à la rencontre avec leur clientèle, les ventes ont été beaucoup moins importantes que les autres années.

➤ **Partenariat avec « Loraldia »**

Un partenariat pérenne a été créé entre l'ICB et le festival « Loraldia », grand festival des arts scéniques et visuels qui a lieu à Bilbao tous les ans, pour permettre aux artistes du Pays Basque nord de promouvoir leurs œuvres.

Ce festival qui normalement a lieu en mars-avril sur plusieurs sites culturels, a été reporté à l'automne 2020 et deux événements artistiques ont eu lieu en partenariat avec l'ICB :

- 9 octobre 2020 : spectacle *Diagonalean zehar* par Mizel Théret
- 17 octobre 2020 : nouveau spectacle pluridisciplinaire de Thierry Biscary *Muda*

3.2.2. Développement de relations internationales : diffusion d'une version transatlantique de SOKA

Euskaldunak, l'association des basques du Québec basée à Montréal a sollicité au printemps 2018 le concours de l'ICB afin d'envisager la création d'une version adaptée de l'exposition SOKA. Cette adaptation ambitionne dans un premier temps de faire connaître les richesses de la danse basque à Montréal, mais également, par la suite, dans d'autres lieux d'Amérique du nord.

L'ICB soutient ce projet que pilotera Euskaldunak en tant que producteur et tête de pont d'un réseau de diffusion de cette version « transatlantique » de SOKA.

Nous avons pour cela conçu une version simplifiée de SOKA. Cette duplication consiste dans le déploiement de trois bornes multimédias condensant les contenus de l'exposition. Deux vidéoprojections ainsi que des tirages photographiques extraits de l'exposition « *Dantza izpiak* » de Gabrielle Duplantier complèteront l'installation dont la présentation à Montréal initialement prévue en septembre 2020 a été repoussée à septembre 2021 en raison de la crise sanitaire.

3.3. Valoriser l'actualité culturelle via les outils numériques

3.3.1. Valorisation de l'actualité culturelle

➤ *Promotion de l'actualité de l'ICB et de ses partenaires*

Le fil d'actualités bilingue des activités de l'ICB occupe une place de choix au sein du site eke.eus. Il s'attache à faire davantage connaître et expliciter l'ensemble du travail mené par l'équipe professionnelle (pilotage de programmes, animation et structuration de réseaux, documentation et collecte de la mémoire collective, ...). Cette actualité a été diffusée et mise en avant au travers de la newsletter mensuelle de l'ICB.

Cette newsletter reprend également les appels à projets, propositions de formations et appels à contributions de nos partenaires institutionnels et associatifs.

Il est à souligner que lors des deux confinements, l'ICB a mené une veille spécifique afin de diffuser au travers de sa newsletter les mesures et liens utiles pour soutenir les associations et les acteurs culturels dans cette période difficile.

➤ *L'agenda de la culture basque : une suspension momentanée*

À partir des données transmises par les acteurs culturels, elles-mêmes amendées par une revue de presse multi-supports, l'Institut culturel basque réalise de manière quotidienne une synthèse la plus exhaustive possible de l'agenda des manifestations culturelles relevant de la culture basque à l'échelle du Pays Basque nord (conférences, concerts, animations, ...). Toutes ces informations sont géolocalisées par communes. Les données ainsi saisies permettent de concourir à la réalisation d'un panorama de l'offre culturelle programmée sur l'année.

En raison des deux confinements sanitaires, l'activité culturelle a fortement été impactée à partir du mois de mars 2020, rendant caduque nos efforts pour mettre à jour cet agenda. Par conséquent nous avons dû nous résoudre à suspendre jusqu'à nouvel ordre ce service apprécié des internautes entre mars et août 2020 puis entre novembre et décembre 2020.

➤ **Répertoire en ligne des lieux scéniques**

À travers la signature d'une convention de partenariat, l'ICB et l'APMAC Nouvelle-Aquitaine - plateforme régionale de soutien technique au spectacle vivant - se sont engagés à mutualiser leurs moyens et leurs ressources techniques de manière à ce que les élus et acteurs culturels et artistiques de la Communauté d'agglomération Pays Basque en particulier et de la Nouvelle-Aquitaine en général puissent accéder à une information plus complète et actualisée des lieux scéniques du territoire.

Cette collaboration a commencé à se traduire en 2020 par des échanges de liens entre l'inventaire des lieux scéniques de l'APMAC et le répertoire des lieux et acteurs culturels de l'ICB.

➤ **Valorisation des points de vue des créateurs**

Depuis 2008, les entretiens « Témoins de la culture basque » publiés sur le site www.eke.eus permettent de donner la parole aux acteurs locaux du champ culturel et artistique (97 entretiens réalisés à ce jour). Le format de ces reportages accorde davantage de place au regard que peuvent porter les créateurs sur leur art comme aux réflexions que leur inspire la culture basque dans ses ancrages et ses évolutions. Leur réalisation a été confiée à Jasone Iroz, ancienne journaliste. Ces entretiens bimensuels sont publiés sous la forme de reportages multimédias bilingues, alliant textes, vidéo et photographies.

Remarque : chaque témoignage vidéo est également systématiquement intégré dans sa totalité et en séquences sur le portail Mintzoak.

En 2020 six entretiens ont été réalisés avec :

- Marko Armspach
- Sabine Cazenave
- Polo Garat
- Antton Larrandaburu
- Maddi Ane Txoperena
- Nahia Zubeldia

LISTE DES 165 ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'INSTITUT CULTUREL BASQUE EN 2020

ABOTIA
ACADEMIE DE LA VOIX
ACADEMIE RAVEL
ACCENTS DU SUD
AEK
AKELARRE
ALDUDARRAK
AMICALE DU PETIT BAYONNE
ANAIKI ABESBATZA
ANGELUARRAK
ANGELUKO IKASLEAK
ARCAD
ARGIAN
ARTEGIA
ARTEKO ATELIERA
ARTETXEA
ASS. DES SYRTES
ASS. ISTURITZ OXOCELHAY
ASS. NATIONALE DU POTTOK
ATELIER
AU FIL DU THEATRE
AXUT!
BAKALAU
BASAIZEA
BASQUE EDUCATION ORGANIZATION
BASQUE ELECTRONIC DIASPORA
BATCHARTE DANTZA
BEGIRADA
BEGIRALEAK
BELARRI
BELZUNTZE
BERTSULARIEN LAGUNAK
BI'ARTE
BIARRITZ CULTURE
BIGA BAI
BIL XOKUA
BILAKA
BILTZAR DES ECRIVAINS DU PB
BIXINTXO
BONBON NOIR ET CROTTE DE BIQUE
BORDELEKO ESKUAL ETXEA
BORDERLINE FABRIKA
BUNUZTAR XORIAK
BURGAINZI DANTZA TALDEA
CHORALE MIXTE LAPURTARRAK
CINEMA ET CULTURES
CINEVASION
CLARENZA
DANTZALAI
DONIBANE KANTUZ
ELEKA
ELGAR OINKA
ELIRALE
ERROBIKO JOALDUNAK
ETXAHUN
EUSKAL ARGENTINA
EUSKAL HAZIAK
EUSKAL IRRATIAK
EUSKAL KANTU TXAPELKETA
EUSKALTZALEEN BILTZARRA
EUSKO IKASKUNTZA
EZIN ASEAK
EZKANDRAI
FOYER RURAL DENENA
FOYER SOCIO EDUCATIF LA CITADELLE
GARAZIKUS
GERNIKA
GETARI ENEA
GILTZAERA
GOIZ ARGI
HAR EMAN
HARAN UBEL ELKARTEA
HATSA
HAURROCK
HEBENTIK
HEMENDIK
HERRI SOINU
HERRIA
HITZAMINTZA
IDUZKILORE
IKASLEAK
IKHERZALEAK
ILDOKA
ILLCITE CIE

IPARRA HEGOA
IPARRALDEKO ABESBATZEN ELKARTEA
IPARRALDEKO DANTZARIEN BILTZARRA
ITSAS BEGIA
ITSASUARRAK
ITZAL AKTIBOA
ITZULI
JAKINOLA
JOSTAKIN
JOUR DE FETE CIE
KILIKA
KIRIBIL
KONPANY BERITZA
KORNELIO
L'ENFANCE DE L'ART EDERTIAREN HAURTZAROA
LA MAISON SUR LA VAGUE
LAGUNT ETA MAITA
LAPURDI 1609
LATSARRIA
LAUBURU
LAUHAIZETARA
LE PETIT THEATRE DE PAIN
LES AMIS DU CHÂTEAU FORT
LES AMIS DU JARDIN BOTANIQUE LITTORAL
LES JEUNES BASQUES
LES LABOURDINS
LES MOISSONS CLOWNS
LES ORGUES D'URRUGNE
LIBREPLUME
LILIA
LITTORAL BASQUE - ATALAIA
LURRAMA
MAIATZ
MAITA KULTURA
MALANDAIN BALLET BIARRITZ
MANEX ERDOZAINZI ETXART KOLEGIOA
MANEX GOYHENETCHE KULTUR ETXEA
MARMAU
MENDI ONDOAN
MINTZALASAI
MIRAILA PRODUKZIOAK
MIXEL LABEGUERIE'REN LAGUNAK
MUNDUKO MUSIKEN ETXEA
MUSIKA TRUKE
MUSIKAS
NANOUA
OLENTZEROREN LAGUNAK
OTE LORE
OTXALDETARRAK
PASTORE LORE
PENA DONAZAHARRE
PINPULKA
QUARTIER LATIN
ROUGE ELEA
SARDE SARDEXKA
SEASKA
SO.K
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE BASQUE
SOINU TTIKI
SPACEJUNK
SÜ AZIA
THE RODEO IDIOT ENGINE
THEATRE DES CHIMERES
TRAVERSEE
TUNTUNA
TXA
UPPB - EHUH
UR BEGI
URRATSA
URZAIZ ELKARTEA
USOPOP
XARNEGU EGUNA
XENDA BERRIAK
XIBEROKO JAUNA ELKARTEA
XIBEROTARRAK
ZABALIK
ZARENA ZARELAKO
ZARPAI BANDA
ZAZPIAK BAT
ZTK
ZUKUGAILUA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

Association
« INSTITUT CULTUREL BASQUE – EUSKAL KULTUR ERAKUNDEA »

Château Lota

64480 - USTARITZ

(Ce rapport contient 17 pages y compris la présente)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

Association
« INSTITUT CULTUREL BASQUE – EUSKAL KULTUR ERAKUNDEA »

Château Lota

64480 - USTARITZ

A l'assemblée générale de l'Association « INSTITUT CULTUREL BASQUE – EUSKAL KULTUR ERAKUNDEA »,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « INSTITUT CULTUREL BASQUE – EUSKAL KULTUR ERAKUNDEA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des subventions restants à percevoir à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Association .

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Bayonne, le 29 mars 2021

Pour la S.A.S. CAP AVENIR CONSEIL
Commissaire aux comptes

Pierre ARANGOITS

Signé par
CONSEIL SUPERIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Le 30/03/2021



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ⇒ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ⇒ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ⇒ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ⇒ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ⇒ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	12 330	12 330		
Immobilisations corporelles	417 816	396 242	21 573	27 088
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	430 146	408 573	21 573	27 088
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	10 041		10 041	10 748
Autres	179 035		179 035	151 675
Valeurs mobilières de placement	7 788		7 788	7 788
Disponibilités (autres que caisse)	328 254		328 254	249 949
Caisse				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	525 118		525 118	420 160
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 963		3 963	3 903
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	3 963		3 963	3 903
TOTAL GENERAL	959 227	408 573	550 654	451 151

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	154 479	154 479
Ecart de réévaluation		
Réserves	49 393	49 393
Résultat de l'exercice	2 712	1 728
Report à nouveau	1 728	
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	208 313	205 601
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	208 313	205 601
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES	19 857	8 169
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	4 022	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	38 092	62 391
Autres	280 371	174 990
TOTAL DETTES	302 628	229 212
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	550 654	451 151

COMPTES ANNUELS
 CERTIFIES PAR LA
 SAS CAP Avenir CONSEIL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	322 485
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 022
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	27 155	2,80	29 907	3,05	-2 752	-9,20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	936 000	96,52	944 500	96,24	-8 500	-0,90
Reprises et Transferts de charge	71	0,01	3 062	0,31	-2 990	-97,67
Cotisations	6 640	0,68	6 760	0,69	-120	-1,78
Autres produits			203	0,02	-203	-100,00
Produits d'exploitation	969 866	100,01	984 432	100,31	-14 565	-1,48
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	255 040	26,30	270 285	27,54	-15 245	-5,64
Impôts et taxes	16 601	1,71	16 474	1,68	127	0,77
Salaires et Traitements	303 206	31,26	313 841	31,98	-10 641	-3,39
Charges sociales	121 772	12,56	123 952	12,63	-2 181	-1,76
Amortissements et provisions	11 288	1,16	26 359	2,69	-15 071	-57,18
Autres charges	252 305	26,02	252 715	25,75	-410	-0,16
Charges d'exploitation	960 206	99,01	1 003 626	102,27	-43 420	-4,33
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 661	1,00	-19 194	-1,96	28 855	-150,33
Opérations faites en commun						
Produits financiers	978	0,10	1 056	0,11	-77	-7,34
Charges financières	2 382	0,25	1 820	0,19	561	30,82
Résultat financier	-1 403	-0,14	-765	-0,08	-639	83,51
RESULTAT COURANT	8 257	0,85	-19 959	-2,03	28 216	-141,37
Produits exceptionnels	6 150	0,63	18 925	1,93	-12 775	-67,50
Charges exceptionnelles	8		1 117	0,11	-1 110	-99,33
Résultat exceptionnel	6 142	0,63	17 807	1,81	-11 665	-65,51
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	8 169	0,84	6 880	0,70	1 289	18,74
Engagements à réaliser	19 857	2,05	3 000	0,31	16 857	561,90
EXCEDENT OU DEFICIT	2 712	0,28	1 728	0,18	983	56,90

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : INSTITUT CULTUREL BASQUE -EUSKAL KULTUR ERAKUNDEA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 550 654 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 712 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/02/2021 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 330			12 330
Immobilisations incorporelles	12 330			12 330
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	82 578			82 578
- Matériel de transport	14 912			14 912
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	314 553	5 773		320 326
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	412 043	5 773		417 816
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	424 373	5 773		430 146

COMPTES ANNUELS
CERTIFIES PAR LA
SAS CAP AVENIR CONSEIL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 773		5 773
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 773		5 773
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

COMPTES ANNUELS
CERTIFIES PAR LA
SAS CAP Avenir CONSEIL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 330			12 330
Immobilisations incorporelles	12 330			12 330
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	79 107	1 989		79 107
- Matériel de transport	14 873	1 728		14 873
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	302 263	7 571		302 263
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	384 954	11 288		396 242
ACTIF IMMOBILISE	397 285	11 288		408 573

COMPTES ANNUELS
CERTIFIES PAR LA
SAS CAP AVENTURE CONSEIL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 193 039 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 041	10 041	
Autres	179 035	179 035	
Charges constatées d'avance	3 963	3 963	
Total	193 039	193 039	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Subventions à recevoir	171 600
Total	171 600

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 322 485 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		4 022		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 092		38 092	
Dettes fiscales et sociales	140 976		140 976	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	139 395		139 395	
Produits constatés d'avance				
Total	322 485	322 485		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	10 560
Dettes provis. pr congés à payer	22 595
Charges sociales s/congés à payer	9 038
Etat - autres charges à payer	18 924
Total	61 117

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 963		
Total	3 963		

COMPTES ANNUELS
CERTIFIES PAR LA
SAS CAP AVENIR CONSEIL
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 400 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
<i>Pozgarría</i>	6 419			6 419	6 419
<i>Le Cinéma Basque</i>	3 000			3 000	3 000
<i>Ibilki</i>	6 438			6 438	6 438
<i>Soka Québec</i>	4 000			4 000	4 000
<i>Traversée Musicale</i>	19 700	2 512	2 512		
<i>Fêtes Hivernales en P</i>	7 500	2 657	2 657		
<i>Rencontre annuelle et</i>	3 000	3 000	3 000		
Total	50 057	8 169	8 169	19 857	19 857

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation	16 000	206 000	638 000		76 000	936 000
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						936 000

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	197 273
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	197 273

Un contrat a été souscrit en 2019 auprès d'un assureur pour préparer le financement des indemnités de fin de carrières.
L'abondement de l'exercice à ce contrat s'élève à 30 000 euros et est comptabilisé en charge de l'exercice.
Le cumul des sommes capitalisées dans le contrat s'élève à 59 217 euros.